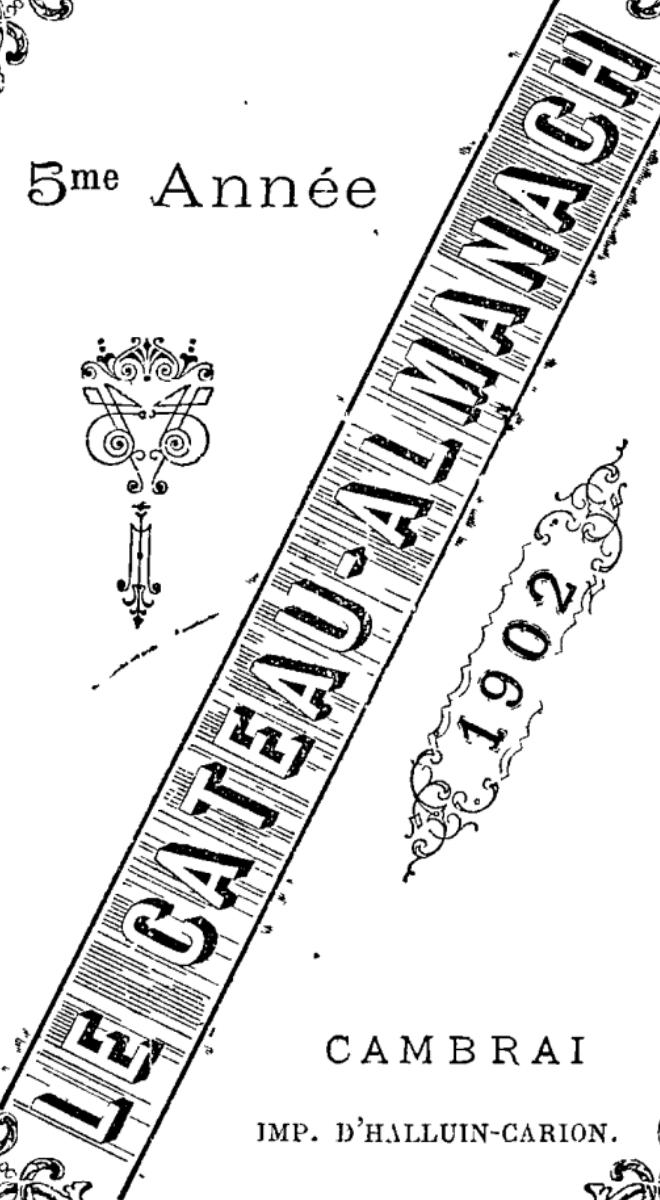
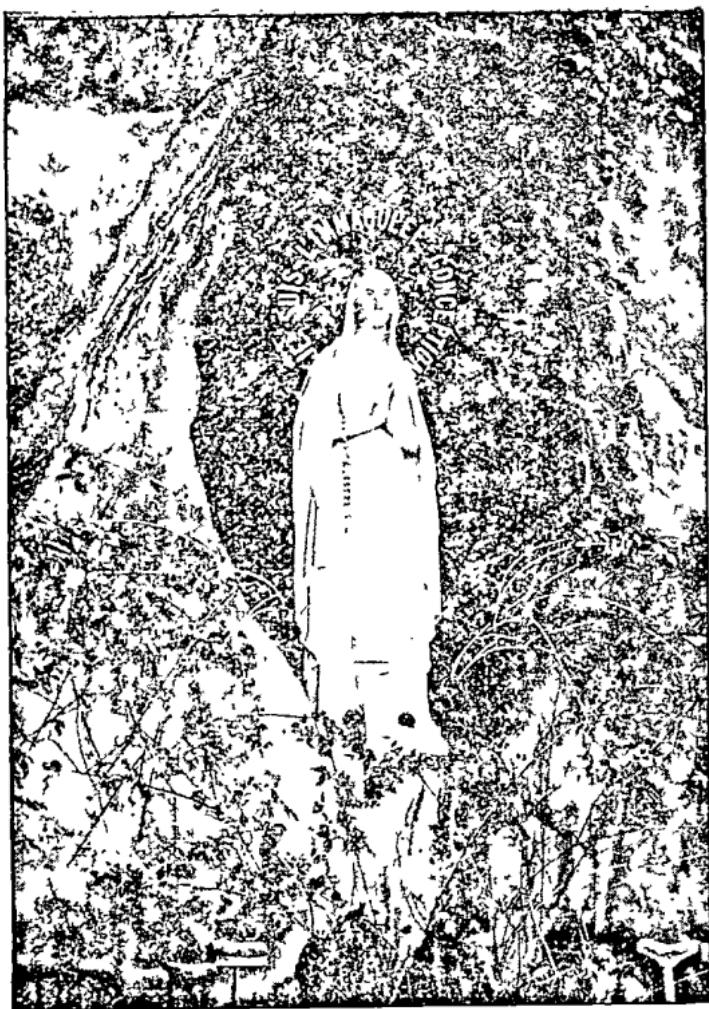


5<sup>me</sup> Année



CAMBRAI

IMP. D'HALLUIN-CARION.



A LA VIERGE IMMACULÉE DE LOURDES

Le Cateau reconnaissant.



# Bonne et Sainte Année



## SOUHAITS

*Je demande instamment pour vous que cette année soit heureuse et bénie.*

*Que tous les jours en soient pour Dieu, ce sont les meilleurs.*

*Que les épreuves, inseparables de la vie, soient pour vous adoucies, consolées : qu'elles soient surtout sanctifiées.*

*Que vous fassiez abondante moisson de mérites.*



## PRIÈRE

### A l'Ange gardien d'un ami absent

(Composée en 1859, lors de la guerre d'Italie).

---

La vie est pleine de périls et de douleurs ! A chaque minute nous pouvons périr. Ange gardien de celui que mon cœur vous nomme, veillez avec plus de soin sur lui, s'il est vrai que par nos prières nous puissions vous intéresser davantage à ceux que vous a confiés Dieu. Une des consolations de l'absence est de savoir que cet ami, en quelque lieu qu'il se trouve, voyage avec vous. Ah ! rendez-lui tous ses pas faciles, toutes ses sueurs méritoires, tous ses travaux féconds. Essuyez ses larmes s'il pleure, sanctifiez ses joies s'il en a, relevez son courage s'il se sent faible ; ramenez l'espérance s'il se désole, la santé s'il souffre, le calme s'il est tourmenté, la vérité s'il s'égare, le repentir s'il succombe. Ah ! surtout veillez sur son âme, pour qu'elle n'ait rien à craindre des tentations et des ennemis de son salut. Que sa conscience sans péché, sans langueur, sans tristesse, sans abattement, se maintienne dans la paix du Seigneur. Ange gardien de mon..... envoyez-lui de saintes pensées, de purs sentiments, de durables consolations ; priez, bon ange, de concert avec le mien, menez-nous ensemble par le chemin de la foi et de la vertu, en dépit de tous les obstacles et de tous les dangers auprès du Dieu qui couronne le repentir comme l'innocence.

Ainsi soit-il.

# JANVIER

Les jours croissent de 1 heure 05

1.	M	CIRCONCISION	D.Q.
2	J	s. Macaire	
3	V	s. Florent	
4	S	s. Rigobert	
5	D	s. Télesphore	
6	L	ÉPIPHANIE	
7	M	s <sup>e</sup> Mélanie	
8	M	s. Lucien	
9	J	s. Julien	N.L.
10	V	s. Agathon	
11	S	s. Hygin	
12	D	I. s. Arcade	
13	L	s. Léonce	
14	M	s. Hilaire N. de J.	
15	M	s. Maur.	
16	J	s. Marcel	P.Q.
17	V	s. Antoine	
18	S	Ch. s. Pierre à Rome	
19	D	II. s. Canut	
20	L	ss. Fabien, Sébastien	
21	M	s <sup>e</sup> Agnès	
22	M	s <sup>e</sup> Anastase	
23	J	s <sup>e</sup> Emérentienne P.L.	
24	V	s. Timothée	
25	S	Conversion s. Paul	
26	D	III. s. Polycarpe Sept.	
27	L	s. J. Chrysostôme	
28	M	s. Charlemagne	
29	M	s. François de Sales	
30	J	s <sup>e</sup> Aldegonde	
31	V	s. P. Nolasque	D.Q.

## La Clef du Paradis

Les enfants sont frères des anges  
 Leur charmante ingénuité  
 A des réflexions étranges  
 Dont j'aime la naïveté.  
 Un jour, Bébé dit à sa mère,  
 Qui me l'a raconté depuis:  
 « Je voudrais bien, comme S<sup>t</sup> Pierre  
 « Avoir la clef du Paradis !  
 » Oh ! cette clef si précieuse,  
 » Ce doit être un bien beau joujou ! »  
 Alors émue et sérieuse,  
 La mère prend... un petit sou.  
 Cette obole, elle la fait luire  
 Aux regards de l'enfant surpris  
 Et lui dit, avec un sourire:  
 « Voici la Clef du Paradis !  
 » Ce que tu vois, ajoute-t-elle,  
 » C'est un sou ! c'est bien peu !  
 » Et pourtant cet objet si frèle  
 » Ouvre les portes du bon Dieu.  
 » Celui qui sauve et qui pardonne,  
 » Lui-même l'enseigna jadis :  
 » Le petit sou qu'au pauvre on donne  
 » Voilà la Clef du Paradis ! »

BESSE DE LARZES.

## Pensées

Il suffit d'un grain de vanité pour empoisonner un océan de bonnes œuvres.

La parole est le don de l'homme tout entier; l'écriture n'est que le don de son esprit. LACORDAIRE.

Les esprits qui s'élèvent et deviennent vraiment grands sont ceux qui ne sont jamais satisfaits d'eux-mêmes, mais qui tendent toujours à mieux dans leurs œuvres nouvelles.

CL. BERNARD.

# FÉVRIER

Les jours croissent de 1 heure 33.

1	S	s. Eugène
2	D	PURIFICATION Sexag.
3	L	s. Blaise
4	M	s <sup>e</sup> Jeanne de Valérie
5	M	s <sup>e</sup> Agathe
6	J	s. Vaast
7	V	s. Chrysole
8	S	s. J. de Matha N.L.
9	D	s. Cyrille <i>Quinqua</i> .
10	L	s <sup>e</sup> Scholastique
11	M	s <sup>e</sup> Geneviève
12	M	s <sup>e</sup> Pharailde <i>Cendres</i>
13	J	s. Amand
14	V	s <sup>e</sup> Gudule
15	S	s. Poppon P.Q.
16	D	I. s <sup>e</sup> Julienne
17	L	s. Liéphard
18	M	s. Siméon
19	M	s <sup>e</sup> Valérie 4 T.
20	J	s. Eleuthère
21	V	s. Emebert 4 T.
22	S	C.s.P.à Rome 4 T. P.L.
23	D	II. s <sup>e</sup> Hildetrude
24	L	s. Mathias
25	M	s <sup>e</sup> Aldestrude
26	M	s. Nestor
27	J	s. Ansbert
28	V	s. Romain

## Pensées

Nous devons penser notre parole avant de parler notre pensée.

DE BONALD.

Revenant de la barrière, Zénobie soutient son mari qui lui dit :

— Que veux-tu, Zénobie, chacun a sa misère ! Le lièvre a la taf, le chien la puce, le loup la faim... l'homme a la soif.

— Et la femme a l'ivrogne répond Zénobie.

\*\*

— Vous savez que votre ami Gustave vous est très dévoué ?

— En effet, il termine les lettres qu'il m'adresse par : « votre bien dévoué... votre archidévoué, etc. » mais c'est toujours pour me demander un service !

\*\*

Un bon bourgeois, interrompant la lecture de son journal :

— Un fou à la Chambre des députés ? Un seul...

Il n'y avait donc pas de séance, ce jour-là.

## Epuration des vases de terre

Pour enlever aux vases de terre neufs le goût terneux qu'ils communiquent aux aliments qu'on y fait cuire, le moyen le plus simple et qui nous a toujours réussi consiste à faire bouillir d'abord dans ces vases de la cendre de bois avec de l'eau.

On recommande aussi de faire chauffer du vinaigre en quantité suffisante pour pouvoir en imbiber toutes les parois du vase ; on y verse ce vinaigre bouillant, on tourne et on agite en tous sens, puis on rince à l'eau claire et tout le goût terneux disparaît.

# MARS

Les jours croissent de 1 heure 51.

1	S	s <sup>e</sup> Eudoxie	D.Q.
2	D	III. s. Charles le Bon	
3	L	s <sup>e</sup> Cunégonde	
4	M	s. Casimir	
5	M	s. Théophile	
6	J	s <sup>e</sup> Colette	
7	V	s. Thomas d'Aq.	
8	S	s. Jean de Dieu	
9	D	IV.s <sup>r</sup> Fr <sup>r</sup> <i>L'atare</i> N.L.	
10	L	s <sup>e</sup> Doctrovée	
11	M	s. Vindicien	
12	M	s. Grégoire-le-Grand	
13	J	s <sup>e</sup> Euphrasie	
14	V	s <sup>e</sup> Mathilde	
15	S	s. Longin	
16	D	V.s <sup>r</sup> Eu. <i>Passion</i> P.Q.	
17	L	s. Patrice	
18	M	s. Gabriel	
19	M	s. Joseph	
20	J	s. Joachim	
21	V	s. Benoit	
22	S	s <sup>e</sup> Léa	
23	D	s. Vic. <i>Rameaux</i> P.L.	
24	L	s. Second	
25	M	ANNONCIATION.	
26	M	s <sup>e</sup> Eugénie	
27	J	s. Jean Damascène	
28	V	s. Gontran	
29	S	s. Eustase v. J.	
30	D	<b>PAQUES</b>	
31	L	s <sup>e</sup> Balbine	D.Q.

## Pensées

L'envie est un hommage involontaire au mérite, la jalouse une reconnaissance douloureuse de son propre insuccès.

Lorsque Dieu n'est plus là, l'homme est un loup pour l'homme.

Gaston David.

En visite chez un malade.

— Vous avez beaucoup souffert, mon pauvre ami ?

— Je le crois bien... une pneumonie !

— Et d'où, diable ! cela a-t-il pu venir ?

— Hélas ! j'ai cherché dans un dictionnaire... ça vient du grec.

\* \*

Chez le juge d'instruction.

— Vous voilà encore ici ! Vous ne vous lasserez donc jamais ?

— Oh ! si, monsieur le juge, je suis rempli de bonnes intentions, mais quand on a bu un coup de trop, « vous savez ce que c'est ! »

## Contre les moustiques

Avant de fermer vos fenêtres, pour la nuit, faites brûler quelques pincées de sucre sur une pelle rougie au feu. Les moustiques se sauvent, fermez alors vos fenêtres.

Si, malgré ces précautions vous êtes piqué, frottez les piqûres avec du jus de citron, ou du vinaigre étendu d'eau, et l'enflure disparaît.

# AVRIL

Les jours croissent de 1 heure 43.

1	M	s. Hugues	
2	M	s. François de Paule	
3	J	s. Richard	
4	V	s. Isidore	
5	S	s. Vincent Ferrier	
6	D	I. s. Célestin	
7	L	s <sup>e</sup> Hégésippe	
8	M	s <sup>e</sup> Albert	N.L.
9	M	s. Vaudru	
10	J	s. Fulbert	
11	V	s. Léon	
12	S	s. Jules	
13	D	II. s. Herménégilde	
14	L	s. Justin	P.Q.
15	M	s. Isidore	
16	M	s. Druon	
17	J	s. Benoit-Labre	
18	V	s. Ursmar	
19	S	s <sup>e</sup> Emma	
20	D	III. s. Sulpice	
21	L	s. Anselme	
22	M	s. Soter	P.L.
23	M	s. Georges	
24	J	s. Fidèle	
25	V	s. Marc	
26	S	s. Marcellin	
27	D	IV. s. Frédéric	
28	L	s. Vital	
29	M	s. Robert	
30	M	s' Catherine de S.D.Q.	

## Pensées

Le pire de certaines initiales, c'est qu'elles sont si viles et si rampantes, qu'il faut se baisser pour les combattre.

—

Un nègre visite des appartements meublés.

— Voilà, Monsieur, pour 150 francs par mois, vous serez logé, chauffé, blanchi.

— Blanchi !... s'écrie le nègre radieux, j'accepte.

\*\*

Taupin, à la comtesse de B...

— Permettez-moi, chère comtesse, de vous présenter mon ami Boireau, un charmant convive ; il dit la chansonnette au dessert, détaille le monologue... et il mange de tout.

\*\*

Trop curieux.

— Vous avez là un superbe chien ! Est-ce qu'il sait rapporter ?

— Je vous crois, mon bon ; il me rapporte jusqu'aux cancans des voisins !

## Mauvaise odeur des choux dans la maison

Lorsqu'on fait cuire des choux dans la cuisine d'un appartement restreint, on est souvent incommodé par cette odeur forte et pénétrante que chacun connaît.

Voici un moyen simple de s'en débarrasser. Il consiste tout bonnement à mettre dans la marmite où cuisent les choux, un morceau assez gros de mie de pain enfermé dans un petit carré de mousseline. L'odeur disparaît complètement.

# MAI

Les jours croissent de 1 heure 20

1	J	s. Philippe
2	V	s. Athanase
3	S	Invent. s <sup>e</sup> Croix
4	D	V. s. Godard
5	L	s. Mauront
6	M	s. Jean P.-L.
7	M	s. Stanislas v.s. N.L.
8	J	<b>ASCENSION</b>
9	V	s. Grégoire de N.
10	S	s. Antonin
11	D	s. Mamert
12	L	V. s. Achille
13	M	s. Rolande
14	M	s <sup>e</sup> Edith P. Q.
15	J	s <sup>e</sup> Anastasie
16	V	s. Honoré
17	S	s. Pascal
18	D	<b>PENTECOTE</b>
19	L	s. Adolphe
20	M	s. Bernardin
21	M	s <sup>e</sup> Gizelle 4. T. P.L.
22	J	s. Léonide
23	V	s. Désiré 4. T.
24	S	Secours des Ch. 4. T.
25	D	I. TRINITE
26	L	s. Urbain v. J.
27	M	s. Restitute
28	M	s. Germain
29	J	<b>FÊTE-DIEU</b>
30	V	s. Félix
31	S	s <sup>e</sup> Angèle D. Q.

## Pensées

L'amour-propre est flatté des hommages, l'orgueil s'en passe, la vanité les publie.

— Cour d'assises :

— Vous êtes condamné à mort. Avez-vous quelque chose à dire ?

— Oui, j'ai à dire à M. le Procureur général qu'il ne compte pas sur ma voix quand les magistrats seront à l'élection.

\* \*

A un hercule du midi :

— Tu aurais été renversé par une voiture qui t'aurait cassé une jambe.

— C'est tout le contraire, mon bon : c'est moi qui ai renversé la voiture et qui lui ai cassé une roue.

\* \*

Deux bohèmes attablés dans un restaurant.

Premier bohème négligem-  
ment à l'autre :

— Prends-tu un gruyère ?

L'autre avec effroi :

— Oh ! non, il y a trop de trous !

## Nettoyage des bouteilles et flacons

Les flacons qui ont contenu de l'huile ou des matières grasses peuvent être aisément nettoyés avec une solution de permanganate de potasse. Il se forme un peroxyde de manganèse hydraté ; on ajoute alors l'acide chlorhydrique fort ; cette addition produit un dégagement de chlore qui décompose la matière organique et permet le lavage à l'eau.

Lorsque les flacons ont contenu des solutions réineuses, il faut les laver avec une lessive caustique et les rincer ensuite à l'alcool. Lorsque les flacons ont contenu des essences, on les lave à l'acide sulfurique et on les rince ensuite abondamment à l'eau.

# JUIN

Les jours croissent de 20 min.

1	D	H. s. Fortuné
2	L	s <sup>e</sup> Blandine
3	M	s <sup>e</sup> Clotilde
4	M	s <sup>e</sup> Saturnine
5	J	s. Boniface N.L.
6	V	Fête du S.-C. de Jésus
7	S	s. Gilbert
8	D	III. s. Médard
9	L	s. Félicien
10	M	s <sup>e</sup> Olive
11	M	s. Barnabé
12	J	s. Basilide
13	V	s. Antoine de Padoue
14	S	s <sup>e</sup> Béophile
15	D	IV. s. Landelin
16	L	s. Fr. Régis
17	M	s. Anatole
18	M	s. Florentin
19	J	ss. Gervais et Protais
20	V	s. Sylvière P.L.
21	S	s. Louis de Gonz.
22	D	V. s. Paulin
23	L	s <sup>e</sup> Agrippine
24	M	s. Jean-Baptiste
25	M	s. Guillaume
26	J	s. Saulve
27	V	s. Ladislas
28	S	s <sup>e</sup> Marcelle D.Q.
29	D	VI. ss. Pierre et Paul
30	L	Conversion s. Paul

## Pensées

C'est une grande misère que de n'avoir pas assez d'esprit pour bien parler, ni assez de jugement pour se taire.

Toto reçoit une leçon de géographie.

— Qu'est-ce qu'il y a là... demande le professeur en posant son doigt sur un point de la carte.

— Là ? répond vivement Toto, un ongle sale.

\* \*

Au Salon.

Deux messieurs sont arrêtés devant le portrait d'un officier.

— Hum ! hum ! ce n'est pas fort !

— Non ; on croirait que cette toile a été brossée par l'ordonnance.

\* \*

— Baptiste, mon ami, je ne mets pas si longtemps à m'habiller que vous.

— Je le comprends, Monsieur, car moi, je n'ai pas de valet de chambre.

## Pour guérir les Panaris

Ecraser des escargots avec leur coquille en une bouillie bien homogène, avec laquelle on enveloppe le doigt ; un linge sec sert à la retenir. Trois heures après, au plus tard, la douleur a complètement cessé. La pâte se dessèche aussitôt ; elle est enlevée vingt-quatre heures après, en plongeant le doigt dans l'eau chaude et on le remplace par une nouvelle application. On continue ainsi pendant quatre ou cinq jours, au bout desquels le panaris a complètement disparu.

# JUILLET

Les jours décroissent de 57 m.

1	M	S. Thibault	
2	M	VISITATION	
3	J	s. Irénée	
4	V	s <sup>e</sup> Berthe	
5	S	s <sup>e</sup> Zoé	N.L.
6	D	VII. s. Isaie	
7	L	s. Prosper	
8	M	s <sup>e</sup> Virginie	
9	M	s. Martial	
10	J	s. Etton	
11	V	s <sup>e</sup> Russine	
12	S	s. J. Gualbert P.Q.	
13	D	VIII. s. Anaclet	
14	L	s. Bonaventure	
15	M	s. Henri	
16	M	N.-D. du Carmel	
17	J	s. Alexis	
18	V	s. Camille de Lellis	
19	S	s. V. de Paul	
20	D	IX. s. Elie P.L.	
21	L	s. Praxède	
22	M	s <sup>e</sup> Marie-Madeleine	
23	M	s. Apollinaire	
24	J	s <sup>e</sup> Reine	
25	V	s. Jacques	
26	S	s <sup>e</sup> Anne	
27	D	X. s. Vulmer D.Q.	
28	L	s. Victor	
29	M	s <sup>e</sup> Marthe	
30	M	s. Abdon	
31	J	s. Ignace de Loyola	

## Pensées

On a dit : Le monde est fait pour les heureux. Il fallait dire : Les heureux n'ont pas besoin de lui.

Mme DE GIRARDIN.

— Au restaurant.

Garçon ! voyez ce cheveu sur mes haricots... c'est dégoûtant.

Le garçon après s'être penché sur le plat :

— Monsieur peut voir que c'est un cheveu blanc !

— Eh bien ! qu'est-ce que cela fait ?

— Cela fait... qu'on m'a toujours appris à respecter les cheveux blancs !

\* \*

Petit Lucien n'a pas été sage, et maman pour le punir a déclaré que, pendant une semaine, elle ne l'embrasserait pas.

L'enfant, très triste, suppliait hier sa maman de lever la punition.

Et comme maman demeurait inflexible :

— Eh bien, alors, tu m'embrasseras pendant que je dormirai.

\* \*

— Quelle différence y a-t-il entre un général et un moulin ?  
— C'est que le moulin a son tic tac et le général sa tactique.

## Pour nettoyer le fer-blanc

Mélangez, par parties égales, de la cendre et de l'huile à brûler, de manière à former une pâte demi-liquide ; trempez un chiffon dedans, et frottez énergiquement le fer-blanc à nettoyer.

# AOUT

Les jours décroissent de 1 h. 38

1	V	s. Pierre aux liens
2	S	s. Alphonse
3	D	XI. s. Geoffroy N.L
4	L	s. Dominique
5	M	N.-D. des Neiges
6	M	<i>Transfigur. de N. S.</i>
7	J	s. Gaétan
8	V	s. Cyriaque
9	S	s. Jonat
10	D	XII. s. Laurent P.Q.
11	L	s. Géry
12	M	s <sup>e</sup> Claire
13	M	s <sup>e</sup> Philomène
14	J	s <sup>e</sup> Irène v.J.
15	V	<b>ASSOMPTION</b>
16	S	s. Roch
17	D	XIII. s. Libérat
18	L	s. Agapit P.L.
19	M	s <sup>e</sup> Hélène
20	M	s. Bernard
21	J	s <sup>e</sup> Jeanne de Ch.
22	V	s. Hippolyte
23	S	s <sup>e</sup> Sidonie
24	D	XIV. s. Barthélémy
25	L	s. Louis, roi D.Q.
26	M	s. Ouen
27	M	s. Césaire
28	J	s. Augustin
29	V	s <sup>e</sup> Sabine
30	S	s <sup>e</sup> Rose
31	D	XV. s. Raymond

## Pensées

Comment prétendons-nous qu'un autre garde notre secret, si nous ne pouvons le garder nous-mêmes ?

### Entre gourmets :

— Tiens, goûte-moi ce petit vin clair, ce n'est pas fort, mais c'est bon en mangeant.

— Hum ! en mangeant je ne dis pas, mais en buvant, c'est atroce !

\*\*

X..., le pique-assiette bien connu, dîne par extraordinaire chez lui et touche à peine à chaque plat.

— Voyons, lui dit sa femme, mange donc un peu, ne te gêne pas, fais « comme chez les autres. »

\*\*

Piron passait dans le Louvre avec un de ses amis.

— Tenez ! voyez-vous ? lui dit-il, ils sont là quarante qui ont de l'esprit comme quatre.

\*\*

A quel moment une génisse ressemble-t-elle à une carte à jouer ?

Eh bien, c'est quand elle est lasse de trèfle.

## Raccommodeage du marbre

Ayez de la chaux pulvérisée ; délayez-la avec du blanc d'œuf, de manière à avoir une pâte liquide ; enduisez de ce mélange les parties cassées que vous rapprochez l'une de l'autre les maintenant fortement. Impossible de distinguer la place de la cassure.

# SEPTEMBRE

Les jours décroissent de 1 h. 46

1	L	s. Gilles	N.L.
2	M	s. Lazare	
3	M	s <sup>t</sup> Dorothée	
4	J	s <sup>t</sup> Rosalie	
5	V	s. Bertin	
6	S	s. Humbert	
7	D	XVI. s Madelberte	
8	L	NATIVITÉ S <sup>t</sup> VILRGE	
9	M	s. Omer P.Q.	
10	M	s. Pulchérie	
11	J	s. Hyacinthe	
12	V	s. Perpétue	
13	S	s. Amé	
14	D	XVII. Exalt. s <sup>t</sup> Croix	
15	L	s. Nicodème	
16	M	s. Corneille	
17	M	Stigm s.Fr. 4 T. P.L.	
18	J	s. Sophie	
19	V	s. Janvier 4 T.	
20	S	s. Eustache 4 T.	
21	D	XVIII. s. Mathieu	
22	L	s. Maurice	
23	M	s. Lin	
24	M	N. D de la Merci D.Q.	
25	J	s. Firmin	
26	V	s. Lambert	
27	S	ss. Côme et Damien	
28	D	XIX. s. Wenceslas	
29	L	s. Michel	
30	M	s. Jérôme	

## Pensées

La marque d'un mérite extraordinaire est de voir que ceux qui l'envient le plus sont contraints de le louer. —

Au tribunal :

— Accusé, avez-vous quelque chose à dire pour votre défense ?

— Seulement ceci, mon président. Plaise à la cour de considérer la jeunesse de mon avocat et d'user d'indulgence.

En soirée : \*\*

— Hé ! baron, vous êtes superbe, vous êtes rajeuni de vingt ans... Vos cheveux vous sont donc revenus ?

— Oui, répond le baron, en geignant, ils me sont revenus... à cent vingt fr.

Un riche banquier, racontant un jour une anecdote :

— Vous savez qu'il peut arriver, parfois, qu'on n'ait pas cent sous dans sa poche.

Un bohème, approuvant de la tête :

— Il arrive même parfois qu'on ne les a jamais.

\*\*\*

## Questionnaire :

- Quel est le masculin de la lune ?
- C'est l'alun.

## Emincé filet de bœuf sauce piquante

Le couper en émincé cuit de la veille et le réchauffer au four avec jus ; saucer avec sauce suivante : mettre dans casserole, vinaigre, piments, laurier, poivre, espagnole, bouillon ; réduire et assaisonner.

# DÉCEMBRE

Les jours décroissent de 27 m.

1	L	s. Eloi
2	M	s <sup>e</sup> Bibiane
3	M	s. François-Xavier
4	J	s <sup>e</sup> Barbe
5	V	s. Sabbas
6	S	s. Nicolas
7	D	II. s. Ambroise P.Q.
8	L	<i>Immaculée-Concep.</i>
9	M	s <sup>e</sup> Léocadie
10	M	s. Melchiade
11	J	s. Damase
12	V	s. Corentin
13	S	s <sup>e</sup> Lucie
14	D	III. s. Folcuin P.L.
15	L	s. Evrard
16	M	s. Eusèbe
17	M	s <sup>e</sup> Adelaïde 4 T.
18	J	s. Gatien
19	V	s. Nicaise 4 T.
20	S	s <sup>e</sup> Lucine 4 T.
21	D	IV. s. Thomas D Q.
22	L	s. Zénon
23	M	s. Yves
24	M	s. Delphin v. J.
25	J	<b>NOËL</b>
26	V	s. Etienne
27	S	s. Jean
28	D	ss. Innocents
29	L	s. Thomas N.L.
30	M	s. David
31	M	s. Sylvestre

## Pensées

Ce n'est presque jamais qu'aux dépens de son repos qu'on entreprend de troubler celui des autres.

Ces jours derniers, un moissonneur se présente chez un fermier et lui vante sa solidité.

— Moi, dit-il, je ne me suis jamais fatigué, jamais !

Vers midi, le fermier va faire un tour dans son champ et trouve notre homme mollement étendu sur une gerbe.

— Comment, lui dit-il, vous prétendiez que vous n'étiez jamais fatigué, et je vous trouve couché sur le dos ?

— Dame, répondit le travailleur, sans cela je serais fatigué comme tout le monde.

\*\*\*

Une mère voulant rendre son enfant charitable.

— Bébé, sois gentil, donne la moitié de ton gâteau au petit pauvre.

— Bébé donnant sa moitié de gâteau ;

— Ça m'est bien égal, maman m'en paie toujours un autre après.

A peine croit-on avoir fini d'apprendre à vivre, qu'il faut commencer d'apprendre à mourir. Point de repos, point de jour férié dans cette rude école : la destinée humaine.

La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne.  
P. CORNEILLE.

Ce n'est pas obéir qu'obéir lentement.



PROCESSION DU TRÈS-SAINTE SACREMENT, AU CATEAU.

Groupe des Élèves de la Congrégation Notre-Dame. Bannière du Saint Rosaire.

# LES PROCESSIONS

---

## CHAPITRE I<sup>er</sup>.

### **Raisons d'être des processions**

Il n'y a pas aujourd'hui de cérémonie religieuse plus attaquée que les processions. Les ennemis de la religion cherchent à les supprimer partout et ils entendent bien, en agissant ainsi, non seulement ne pas aller contre la liberté de conscience, mais la servir au contraire. Leurs tentatives sont injustes. et fausses leurs allégations.

Ce n'est pas en effet sans de bonnes raisons que l'Eglise a établi les processions. Elles sont une forme naturelle et légitime du sentiment religieux. Est-il une société, si modeste qu'elle soit, une société de musique ou de gymnastique par exemple, qui n'ait ses jours de manifestation publique où elle sort du lieu ordinaire de ses réunions pour se produire à la pleine lumière ? Personne ne songe à s'en étonner. C'est que tout sentiment honnête a le droit de se traduire au dehors ; c'est même une nécessité, si l'on veut qu'il ne s'affaiblisse pas. qu'il se conserve dans sa vivacité première ; et plus ce sentiment est délicat et profond, plus cette nécessité s'impose.

Comment donc le sentiment religieux, qui est, de tous, le plus élevé, le plus pur, le plus puissant,

n'aurait-il pas cherché le moyen de s'exprimer en public ? Il ira le plus souvent chercher sa satisfaction dans les églises, mais de temps en temps il en voudra sortir pour se produire dans les rues, sur les places.

Toujours il en a été ainsi. Les religions païennes avaient leurs solennités où l'on portait à travers la cité la statue du dieu protecteur. Et ce que faisaient des religions fausses, la religion catholique a mille fois plus raison de le faire. Elle possède, non pas seulement l'image ou le symbole de son Dieu, mais son Dieu même en personne, mystérieusement présent sous les espèces eucharistiques. Les fidèles vont l'honorer dans les églises dont il fait sa demeure ordinaire, mais il fallait qu'à certaines époques il en sortit, qu'il vint au devant des hommages qui en d'autres moments allaient le chercher, qu'il traversât les villes et les villages pour en prendre comme une possession plus réelle, qu'il reçut enfin des honneurs plus éclatants : c'est de cette idée que sont nées les processions du Saint Sacrement où l'on veut remercier plus principalement Dieu du bienfait de sa présence continuée et honorer d'une manière plus digne sa majesté souveraine, quoique cachée.

Puis aussi l'homme a besoin ici-bas de la protection de Dieu. N'est-il pas naturel que pour s'assurer ce secours si nécessaire, il ne se contente pas des prières individuelles, mais qu'il use de supplications publiques, d'invocations communes, comme sont les processions des Rogations, car si la prière solitaire est trop souvent froide ou distraite, la prière publique, plus ardente et plus intense, est plus sûrement exaucée du Ciel !

C'est donc une erreur de voir dans l'usage des processions, l'effet d'un caprice arbitraire ou d'une piété exagérée. Bien au contraire, ce n'est que l'expansion régulière du sentiment religieux, et on le contrarie, on le gêne, on le violente quand on les interdit. Faire des processions est pour les chrétiens un droit naturel ; c'est un droit civil, quand la constitution de l'Etat reconnaît la liberté de conscience. Aussi est-ce une injustice criante et une tyrannie odieuse de les supprimer. Car enfin quels inconvénients peuvent-elles avoir ? Quel homme peuvent-elles gêner dans l'exercice légitime de ses droits ? Quelle raison sérieuse peut-on invoquer pour enfermer la religion dans les murs des églises en lui défendant sous peine d'amende ou de prison de franchir ces limites ? Les processions déplaisent à quiconque ne partage pas la foi des catholiques. Il faudrait à ce compte tout supprimer, car on ne peut rien trouver qui soit également agréable à tous. Il convient en tout cas qu'on laisse libres ceux qui croient devoir accomplir ces actes publics de religion. Ils ne nuisent à personne.

Mais les processions font plus que ne pas nuire à la société, elles lui sont utiles, elles lui assurent des avantages de plus d'une sorte. Il faut des fêtes à une société. Quel spectacle plus agréable que celui de nos processions avec leurs groupes variés, leurs bannières, leurs statues et leur chant ? Le peuple ne s'y trompe pas et voilà pourquoi, croyant ou non, quand il n'est pas égaré par les sectaires, il y demeure attaché, il y court comme à une fête des yeux et de l'âme. De tels spectacles, en effet, sont moralisateurs à un très haut degré : ils prêchent toutes les vertus

dont la société a besoin : la charité, la justice, la pureté, le respect des droits des autres comme celui des droits de Dieu. On en revient meilleur, plus résigné à son sort, plus résolu à remplir ses devoirs d'homme et de citoyen. S'il est vrai qu'un Etat réclame avant tout la vertu dans ses membres, cette utilité morale des processions est leur meilleur titre de recommandation. Mais elles servent même les intérêts matériels ; le commerce y gagne comme le bien. La foi ne trouve rien de trop beau pour célébrer comme il faut son Dieu : de là les riches bannières, les ornements brodés d'or et de soie, les statues antiques, etc.

Il y a tout une industrie qui vit de cela. Et ces dépenses ne sont pas du gaspillage ; elles ne nuisent pas à la charité due aux pauvres, mais consacrées à honorer un Dieu qui a donné jusqu'à sa vie pour les hommes, elles font naître dans le cœur le désir de lui ressembler surtout par la générosité et le dévouement. De sorte qu'il est vrai de dire que les malheureux profitent les premiers de ce que plusieurs ont appelé, pour les discréditer, les prodigalités de la dévotion.

Telles sont les processions.

## CHAPITRE II.

### Splendeur des processions au Cateau

La population du Cateau a toujours su magnifiquement comprendre la nécessité et la grandeur de ce culte extérieur de l'Eucharistie.

Les processions de 1900 ont eu un éclat tout

particulier. Rappelons-nous, par exemple, celle du dimanche 4 juin. Tout ne semblait-il pas conspirer à la réussite de cette belle fête? Elle était présidée par Mgr de Lydda.

Rue Victor-Hugo, un arc-de-triomphe aux couleurs nationales, avec l'inscription : « *Dieu protège la France!* » rappelait les deux grands amours chers aux cœurs chrétiens et français : Dieu et la Patrie.

Un magnifique reposoir se dressait chez les religieuses de la Congrégation Notre-Dame.

A l'entrée de la rue de Landrecies, une fausse porte : « *Pour Dieu!* » Un peu plus loin, un arc-de-triomphe : « *A Dieu soient honneur et gloire!* » Toutes ces décosations aux nuances si délicates, rouges, roses et blanches, agencées avec un goût parfait, donnaient à la rue un air de fraîcheur et de coquetterie ravissant. Un riche reposoir s'élevait à l'extrémité, d'où Notre Seigneur bénit l'immense foule qui l'entourait.

C'était ensuite la rue du Marché-aux-Chevaux, ornée d'une façon toute différente, mais non moins jolie. Des poteaux surmontés d'oriflammes, reliés de distance en distance par des inscriptions rappelant nos principaux devoirs envers l'Eucharistie : Fidélité, Amour, Reconnaissance, Hommage, etc. Au milieu de la rue, l'arc-de-triomphe de la « *Réparation* », entièrement tendu de rouge, présentant de chaque côté la gravure du Sacré-Cœur, avait un aspect plutôt sévère qui convenait très bien à la circonstance. Plus loin, au bout de la rue, un autre s'élevait gracieux enguirlandé de verdure, et avec cette inscription : « *Loué soit Jésus-Christ.* »

Dans la rue de France, un spectacle tout nouveau s'offrait aux yeux ravis. Des piquets, surmontés d'une oriflamme et garnis de verdure, étaient reliés par des guirlandes et des banderoles de toutes couleurs, ornées de fleurs. Il semblait que l'on parcourrait une longue allée d'arbisseaux, coupée ça et là par des arcs-de-triomphe. Plus loin, une porte rouge avec les emblèmes de la *Foi*, de l'*Espérance* et de la *Charité*. Pour terminer la rue, un immense arc-de-triomphe : « *Reconnaissance !* » surmonté de drapeaux tricolores, garni de branches de verdure et de fleurs disposées avec art.

Qui ne se souvient d'un autre non moins beau, très original, qui s'élevait orné de tous les outils, des instruments en fer pour le travail ?

Le dimanche 11 juin, Notre-Seigneur rencontre le même dévouement, la même générosité que la semaine précédente. La population avait tenu à préparer un nouveau triomphe au Divin-Maitre.

La rue Pasteur était garnie de piquets entièrement ornés d'étoffe jaune, rouge et blanche. La maison des Frères, très bien décorée. Sur la façade on lisait la belle inscription : « *Laissez venir à moi les petits enfants.* » En face, un arc-de-triomphe orné de fleurs et de drapeaux portant la devise : « *Religion et Travail.* »

La rue de la République, décorée avec des mâts surmontés d'oriflammes. La continuation du même décor de la place à l'Hôtel-de-Ville ; toutes ces bannières aux fraîches couleurs et voltigeant au vent, formaient le plus heureux effet.

Un magnifique reposoir s'élevait sur la Grande-

Place. Le fond rouge, immense, était orné de draperies en velours de même couleur. Au sommet, cette inscription en lettres d'or: « *Au Sacré-Cœur de Jésus.* » De chaque côté de l'autel, quantité de verdure et de fleurs. L'estrade, était surmontée d'une croix rouge, avec de grandes oriflammes de même couleur.

Cette seconde procession ne fut pas moins brillante que la première. En ces deux jours de fête, comme si le Ciel avait voulu prendre sa part des réjouissances de la terre, le soleil radieux rehausait par son brillant éclat la beauté et la fraîcheur des décors. Tous les coeurs étaient joyeux et il semblait que Notre-Seigneur, témoin de toutes ces bonnes volontés, roi magnifiquement glorifié par toutes ces démonstrations, ne pouvait rester insensible. Et le Cateau pouvait à bon droit être fier de ses processions.

### CHIAPITRE III.

#### **Bruits étranges d'interdiction — Inquiétudes des Catholiques. — Faux prétextes**

Il faut croire que certains yeux demeurent volontairement fermés aux plus émouvants spectacles. Ces processions du Cateau, si calmes, si belles, si réconfortantes, si fêtées par l'immense majorité de la population, eurent le don de chagriner quelques exaltés. Pourquoi? Sauraient-ils le dire eux-mêmes? Toujours est-il que dès le mois de juin 1900. dans les semaines qui suivirent le renouvellement du Conseil municipal, le

bruit courut en ville que ces processions allaient être supprimées.

La population du Cateau s'émut, à bon droit, de ces bruits alarmants. On se demandait si le Cateau aurait le triste courage de suivre l'exemple de ces municipalités tourmentées du délice anti-clérical, qui font de la persécution religieuse sous toutes ses formes le plus clair de leur travail.

M. le Doyen pensa nécessaire de rassurer les esprits effrayés. Du haut de la chaire il adressa aux fidèles quelques paroles d'encouragement et de confiance. Pourquoi s'alarmer ? Quels motifs pouvaient-on avoir de priver la ville d'une coutume aussi populaire qu'ancienne ?

Ayant ainsi parlé, M. le Doyen crut pouvoir regarder l'avenir avec tranquillité.

Mais tous les prétextes sont bons à certains pour autoriser les pires injustices. Ce mot de M. le Doyen devait être le signal d'une attaque perfide, prélude de la campagne que l'on connaît contre les processions.

La presse qui fait métier de s'attaquer à l'Église et à ses prêtres saisit cette occasion pour lancer le premier trait. Elle représenta M. le Doyen comme ayant jeté un audacieux défi à ceux qui ne partageaient pas ses idées. Le thème était trop facile pour qu'il ne fût pas poussé jusque dans ses développements les plus étendus. Il est si aisément de se répandre en injures et en calomnies, surtout lorsque celui qu'on a choisi comme victime, reste silencieux et laisse avec calme, passer l'orage.

Car M. le doyen du Cateau aurait cru manquer à sa dignité de prêtre de se mêler à une polémique aussi injustement menée. La population pratiquante



PROCESSION DU TRÈS-SAINT SACREMENT.

Groupe des Elèves de la Congrégation. Bannière de l'Enfant Jésus de Notre-Dame.

de la ville s'indigna d'ailleurs de ces attaques imméritées et de cette guerre déclarée sourdement à ses croyances. Une protestation vint jusque chez M. le Maire.

Mais la secte avait parlé ; il fallait obéir.

#### CHIAPITRE IV.

##### Séance du Conseil municipal du 24 Novembre

Nous ne prononcerons pas le nom du conseiller municipal, qui se fit le porte-parole de la secte.

Le samedi 24 novembre, il déposa sur le bureau de l'assemblée municipale un vœu tendant à la suppression des processions. Il appuyait ce vœu sur diverses raisons, qui étaient surtout de mauvaises raisons, et qui n'avaient pour résultat que d'établir que la *libre-pensée*, au Cateau comme ailleurs, est par sa nature intransigeante et menteuse.

Comme bien on pense, cette proposition sectaire ne passa pas sans soulever les protestations des conseillers indépendants. L'un d'entre eux, M. Hallette, exprima hautement son indignation : « Il me semble, messieurs. dit-il, que nous vivons en République. Or. le régime républicain implique la liberté pour tous, liberté de la rue comme les autres. »

« Je ne vois pas pourquoi on *refuserait aux catholiques ce qu'on permet à toutes les Sociétés*, de sortir en cortège dans les rues. En supprimant les processions, vous allez porter atteinte aux sentiments de la majorité de la population ; et

quand même les catholiques seraient en minorité, ils ont droit au respect de leurs libertés.

« D'autre part, vous porterez aussi atteinte au commerce local, vous allez donc vexer la population. D'ailleurs rien, jusqu'aujourd'hui, ne justifie pareille mesure. On supprime des processions quand elles donnent lieu à des désordres ; or, au Cateau, tout s'est toujours passé régulièrement. J'estime donc que le Conseil fera œuvre juste et utile en ne votant pas la suppression des processions. »

Ces paroles de M. Hallette mettaient en pleine lumière le parti pris de ceux qui avaient juré la mort des processions. Elles réduisaient à néant les motifs qu'ils avaient invoqués.

On éleva cependant des objections sérieuses à l'encontre de la mesure projetée. M. Burillon, envisageant cette mesure au point de vue de la légalité, observa très justement que la solution de la question présente dépendait uniquement de M. le Maire et non d'un autre. Puisque M. le Maire, jusqu'ici, n'avait pas cru devoir supprimer les processions, et que la majorité de ses électeurs lui était restée fidèle, c'est que cette majorité ne voyait pas d'un mauvais œil ces manifestations religieuses.

Mais le siège du Conseil municipal était fait. Diverses protestations, très justes et très claires, ne touchèrent pas les membres de la majorité. La motion mise aux voix, fut adoptée par onze voix contre six et un bulletin blanc. La suppression des processions était chose accomplie.

L'iniquité était commise : la liberté venait de recevoir au Cateau, un coup mortel.

## CHAPITRE V.

## Impressions de la population

Les sectaires qui avaient été les promoteurs de la campagne entreprise contre les processions, qui avaient donné la preuve de leur obéissance servile à des ordres secrets et injustes, se réjouirent de ce résultat obtenu.

Mais ils furent les seuls.

Toute la population catésienne, la vraie, celle attachée à ses traditions, celle éprise de justice, celle aimant véritablement la bonne ville du Cateau, fut douloureusement émue à la nouvelle du vote du Conseil.

On y voyait généralement une atteinte portée méchamment à la liberté religieuse, sans prétexte et sans nécessité. Et surtout les commerçants se demandèrent si ces conseillers municipaux étaient, comme ils le prétendaient parfois, dévoués aux véritables intérêts de leurs concitoyens ? Ils en doutaient à voir la facilité avec laquelle ils les privaient des nombreux profits qu'amènent avec elles les processions.

Aussi, spontanément une immense protestation s'éleva.

Une pétition signée de 1,200 électeurs, réclama du Conseil municipal la liberté pour tous, la justice, la légalité.

Ceux qui avaient de gaieté de cœur, supprimé les processions au Cateau, purent ainsi apprécier l'accueil que leur décision sectaire recevait au sein de la population.

La lettre suivante qu'un catésien envoya à

M. le Doyen, résume les sentiments qui se firent jour alors :

Monsieur le Doyen,

Jusqu'ici la ville du Cateau a eu la pieuse et douce satisfaction, de voir se dérouler dans les rues, les ravissantes processions de la Fête-Dieu et de l'Assomption. Ces paisibles démonstrations de la cité mettaient joie et bonheur au cœur de tous. Chacun s'honorait de contribuer à la composition des groupes ou à la décoration des rues. L'enfant du pauvre trouvait sa place à côté de l'enfant du riche dans le cortège du Fils de Dieu descendu sur la terre et présent dans la Sainte Hostie. L'air retentissait de chants d'amour et de paix tandis que l'encens mêlait ses suaves senteurs au parfum des fleurs. La prière ouvrait le cœur des heureux de la terre à la piété et à la charité, et en même temps, elle versait sur les souffrances du malheureux le beaume divin de la consolation. C'était pour tous un spectacle plein de grâce et de charme. Les âmes étrangères aux choses de la religion elles-mêmes ne pouvaient s'empêcher d'admirer ces paisibles ovations en l'honneur de Dieu. Aussi chaque année la population catésienne s'ingéniait à se surpasser dans la manifestation de sa foi. Vous étiez heureux, M. le Doyen, de l'élan chrétien de vos paroissiens, vous n'aviez qu'à louer cette sainte ardeur ; confiant dans cette paix profonde, résultat, pensiez-vous, de l'usage calme et serein d'un droit reconnu de tous temps, et du respect sincère de la liberté de conscience, votre cœur de pasteur et de père, aimait à calmer les inquiétudes que certaines âmes éprouvaient au sujet des processions. « Pourquoi, disiez-vous, tant parler de processions ? Elles sont si belles, si édifiantes, si populaires ! tout s'y passe avec tant de calme, qu'on se demande, en vérité, pourquoi dans une ville catholique comme Le Cateau, elles ne seraient plus ! »

Ah ! Monsieur le Doyen, il était beau le champ du père de famille sous le radieux soleil du bon Dieu ! Vous aimiez à voir s'agiter doucement, sous la brise,

cette blanche moisson qui mûrissait pour le Ciel ! mais l'ennemi est venu, et il a jeté sur ce sol, fécondé par vos sueurs, un poison mortel.

Je suis catésien, Monsieur le Doyen, et je ne puis me faire à cette pensée, que des catésiens défendent à Dieu de recevoir les hommages de ses fidèles, dans les rues du Cateau. Assurément, ils se sont trompés, ils n'ont pas réfléchi à l'iniquité qu'ils allaient commettre. Ils n'ont pas compris qu'ils froissaient les sentiments les plus intimes de la majorité de leurs concitoyens ; ils n'ont pas pensé qu'ils infligeaient un humiliant désaveu à des âmes droites et libérales qui, sans partager nos pratiques chrétiennes, respectent néanmoins nos convictions et nos usages ; ils ont oublié qu'il est indigne de la terre de France, terre classique de la liberté, du bien, de lui interdire la manifestation publique de sa foi ; ces considérations élevées qui naissent de l'éloquente et pacifique protestation que tant de catésiens ont signée, ne manqueront pas de faire impression sur des esprits impartiaux ; il me semble que le dernier mot n'est pas dit, qu'ils tiendront à revenir sur un vote qui les met en contradiction avec leurs électeurs. Oui, Monsieur le Doyen, j'ose espérer encore que cet attentat cruel ne sera pas porté contre la plus chère de nos libertés !

Ils songeront aussi, l'affaire en vaut la peine, aux intérêts matériels de la ville. Ils n'ignorent pas que les manifestations occasionnent des dépenses dont profitent le commerce et les ouvriers. Les affaires ne sont pas tellement prospères que l'on puisse négliger les ressources procurées par les processions. Il faudrait entendre les plaintes des commerçants au sujet de cette mesure injustifiée : oui j'espère encore qu'elles ne seront pas étouffées, ces voix qui s'élèvent pour protester au nom des intérêts matériels méconnus, aussi bien qu'au nom des intérêts religieux, foulés aux pieds.

## CHAPITRE VI.

### Une offre généreuse

Un fait achève de montrer à quel point les processions étaient chères aux catésiens. Quelques

jours après les événements que nous venons de rappeler, une personne charitable de la ville s'en vint trouver M. le Doyen et lui offrit de prendre sur elle la restauration complète de la façade de l'église, si les processions étaient conservées.

Cette démarche remplit d'espoir M. le Doyen. Nul doute qu'en présence d'offres si désintéressées, le Conseil et M. le Maire céderaient enfin et feraient droit aux justes réclamations de leurs administrés.

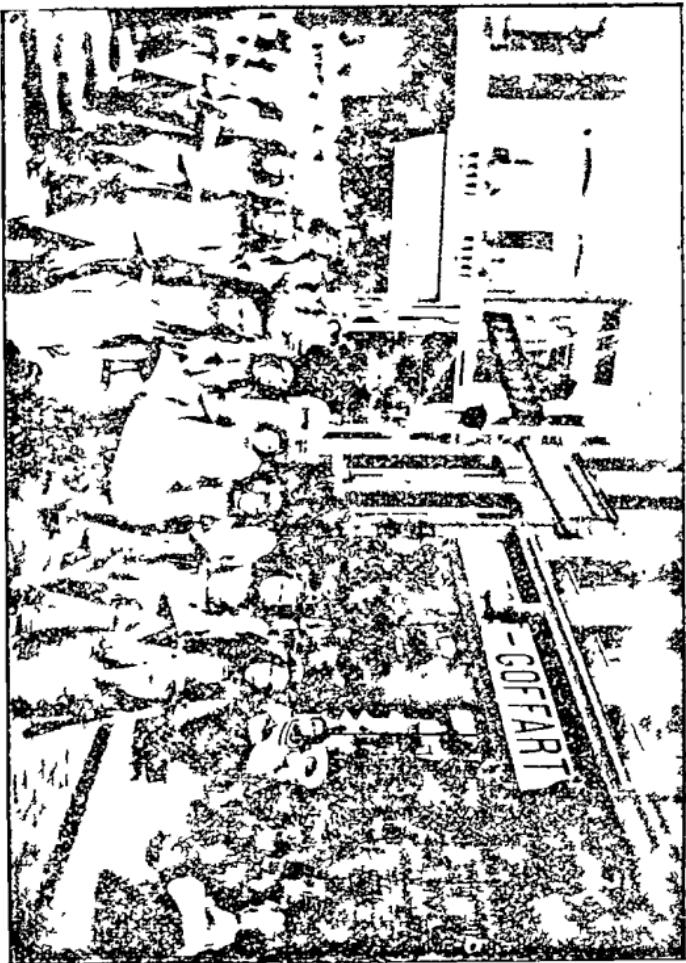
Aussi, sans tarder. M. le Doyen écrivit-il à M. le Maire, cette lettre que nous reproduisons intégralement :

Monsieur le Maire,

J'ai eu précédemment l'honneur de vous faire des offres avantageuses pour la ville, en ce qui concerne la restauration de la façade de notre église. Cet important travail va s'imposer à bref délai, attendu que la sécurité des personnes est menacée par l'état de dégradation et de vestuté de la façade de ce monument. Il occasionnera de grosses dépenses qui incomberaient de plein droit à la ville. Je suis heureux d'être à même d'épargner cette lourde charge aux contribuables. Une personne généreuse et charitable consent à se charger de la dépense de cette restauration par mon entremise. Elle n'y met qu'une condition : *le maintien au Cateau des processions extérieures*. Rien n'est plus facile que de souscrire à une proposition si favorable aux finances de la ville et si conforme aux vœux de la cité tout entière. Vous le savez aussi bien que moi, M. le Maire, ces manifestations extérieures du culte sont entourées ici d'une sympathie et d'un respect unanimes. Les processions ne sont un défi pour aucun parti politique, ni pour nos concitoyens d'une autre confession. Elles ne sont qu'un solennel et public hommage à Dieu et chacun au Cateau a le bon esprit de ne pas s'en plaindre. La population d'ailleurs a clairement montré qu'elle tient à ses processions traditionnelles, en revêtant de douze cents signatures

LA PROCESSION DU TRÈS-SAINT SACREMENT.

Groupe des Enfants de Mère Raphaël.



la pétition qui vous a été adressée le jour où elles les a cru menacées. Les intérêts matériels s'unissent donc aux sentiments de foi en faveur de ces pacifiques manifestations.

Aussi, j'ai la confiance, M. le Maire, que l'administration municipale et votre conseil, soucieux des intérêts de la ville, d'accord avec l'opinion de la cité, voudront bien accepter l'offre que j'ai la mission de leur renouveler ainsi que la condition à laquelle elle est subordonnée.

Veuillez agréer.

Le Conseil fut réuni en secret, la majorité sectaire refusa ces offres.

C'est le cas de répéter un mot devenu célèbre : au point de vue de la liberté, c'est plus qu'un crime, c'est une faute.

## CHIAPITRE VII.

### Arrêt d'interdiction

Le 1<sup>er</sup> Avril 1901, l'arrêté d'interdiction était pris, sur l'avis de la majorité du Conseil. Les motifs invoqués sont les suivants :

1<sup>o</sup> *L'existence du culte protestant au Cateau.* — Or chacun sait que les protestants n'étaient pas opposés aux processions.

2<sup>o</sup> *La circulation.* — Dans une ville comme celle du Cateau, les processions ne sont pas un obstacle à la circulation. Qui ne le sait ?

3<sup>o</sup> *Les désordres que les processions pourraient occasionner.* — La ville du Cateau est trop sage et trop calme pour susciter des désordres. On n'en trouve aucune trace dans les années précédentes.

La liberté ne doit-elle pas être assurée à tous ? et respectée de tous ?

Si quelques sectaires fanatiques osent s'attaquer à un droit reconnu, l'administration n'a-t-elle pas en mains les lois en vertu desquelles elle peut et elle doit faire respecter l'ordre et assurer la paix ?

N'y a-t-il pas encore jusqu'ici des juges à Berlin !

Mais les sectaires veulent la liberté pour eux et non pour les autres.

C'est là un état violent et injuste, or ce qui est violent et injuste ne dure pas.

Ils le savent bien, mais la haine anti-religieuse ne réfléchit pas.

Le temps qui est un grand maître les condamnera plus sévèrement encore que la Société qui subit leurs attentats et qui les réprouve.

## CHAPITRE VIII.

### La Fête-Dieu sans procession

Le jour de la Fête-Dieu arriva, jour de fête publique autrefois, maintenant presque jour de deuil. Plus de procession dans la rue, plus de joies, plus de bannières, plus de fleurs. Défense à Dieu de sortir de son église et de parcourir les rues du Cateau qui lui appartiennent, après tout, aussi bien qu'à ceux qui l'en chassent.

Durant la messe solennelle, qui attira dans l'église, parée comme aux grands jours, une foule pieuse et attendrie à la pensée des fêtes d'autrefois, M. le Doyen monta en chaire et, au milieu du

recueillement de l'assistance, prononça l'allocution suivante qui fit verser bien des larmes.

### ALLOCUTION

*prononcée par M. le Doyen, à la Messe, le jour de la Fête-Dieu, avant la procession dans l'Eglise.*

« Quelques jours avant sa douloureuse Passion, Jésus prenait le chemin de Jérusalem, la foule nombreuse réunie dans la ville pour la fête de Pâques, l'ayant appris, se porte au-devant de lui pour lui faire un cortège triomphal. Hommes, femmes, enfants, portent des branches de palmier et chantent avec allégresse : « *Hosanna !* béni soit Celui qui vient au nom du Seigneur, le roi d'Israël. » Sur son passage les uns étendent leurs vêtements, les autres jonchent le chemin de verdure et de fleurs. Lorsqu'il descendait déjà les pentes du mont des Oliviers qui mènent à la ville, la foule grossit encore, la troupe de ses disciples augmente, tous sont ravis de joie, tous les cœurs débordent de bonheur ; le souvenir des bienfaits de Jésus fait éclater l'enthousiasme, et l'air retentit des chants de reconnaissance et d'amour : Béni soit Celui qui vient au nom du Seigneur ! Paix dans le Ciel et gloire au plus haut des Cieux ! Et l'escorte de Jésus répond : *Hosanna* au Fils de David ! béni soit le règne de Celui qui vient ! *Hosanna* au plus haut des Cieux !

« Cependant Jésus approchait de la ville ; d'un regard profond et triste qui contraste avec la joie universelle, il contemple la cité pleine d'activité et de mouvement. Un profond soupir soulève sa poitrine et des larmes abondantes inondent son visage. Au milieu de ses sanglots, il exhale cette

plainte douloureuse : « Ah ! Jérusalem, si tu connaissais, du moins en ce jour qui t'est encore donné ce qui peut te procurer la paix ! »

« Puis il prophétise les calamités qui doivent fondre sur la ville, et il termine en disant : « Tous ces maux t'arriveront parce que tu n'as pas connu le jour où tu as été visitée ! »

« Et Jésus entra dans le temple de Dieu ; les témoignages de confiance, de respect et d'admiration lui furent de nouveau prodigués. Les aveugles et les boiteux s'approchèrent de lui ; son cœur compatissant en fut touché et sa puissance les guérit de leurs infirmités.

« Cette page de l'Evangile n'est-elle pas aussi une page de notre histoire locale ? Fidèles aux anciennes traditions de vos pères, vous aussi, vous aimiez à faire escorte à Jésus traversant les rues de la cité. Sur son passage vous vous plaisiez à dérouler les étoffes précieuses ; les chemins se jonchaient de feuillage et de fleurs ; l'air embaumé retentissait des joyeux *Hosanna* qui saluaient le Roi de paix, bénissant ses pieux fidèles du Cateau !

« Pourquoi faut-il, ô mon Dieu, qu'au milieu de cette joie pacifique de vos enfants, le regard prophétique de votre âme ait contemplé notre cité à travers des larmes ? Votre cœur infiniment bon et compatissant a dû, comme autrefois, devant l'ingrate Jérusalem, murmurer cette plainte amère : Ah ! si du moins, en ce jour qui t'est encore donné, tu connaissais ce qui peut te procurer la paix ! Tu n'as pas connu le temps où tu as été visité par ton Dieu ! Tu n'as pas connu l'honneur que te procurait cette visite ; tu n'as pas compris l'immense bienfait de la bénédiction de ton Dieu tombée sur

tes voies publiques, sur tes habitations et sur ton peuple !

« Ecoutez, dans le silence de vos âmes ; une voix plaintive descend de l'autel qui nous dit à tous : « *Popule meus, quid feci tibi? aut in quo contristavi te? responde mihi.* » — O mon peuple, que t'ai-je donc fait ? en quoi t'ai-je contristé ? réponds-moi. Je t'ai tiré de l'esclavage de l'Egypte idolâtre et de la servitude du péché et en retour tu brises et tu crucifies le cœur de ton Sauveur. Je t'ai conduit à travers le désert de la vie ; je t'ai nourri de la manne sacrée de mon corps et de mon sang ; je t'ai fait entrer dans le sein de mon Eglise, et en retour tu m'as refusé le droit de cité !

« Tu étais ma vigne de prédilection, entourée de mes soins empressés, et malgré cela tu n'as eu pour moi que de l'amertume, tu m'as abreuvé de fiel et de vinaigre, tu m'as blessé au cœur. — Lis les Annales de ton histoire : j'ai chassé tes ennemis pour te rendre à la liberté des enfants de Dieu, et en retour tu m'as rendu captif dans la prison de mon tabernacle ! J'ai plaidé ta cause auprès de mon Père ; je t'ai souvent protégé contre les traits de sa justice, et en retour tu m'as livré au tribunal des hommes et tu m'as fait interdire la libre circulation dans tes rues ! « O mon peuple, réponds-moi, que t'ai-je donc fait ? en quoi t'ai-je contristé ? »

« Avec vos disciples fidèles, ô mon Dieu, les chrétiens convaincus ne peuvent que vous tenir compagnie dans le temple saint et s'écrier de toute leur âme : « *Hosanna au Fils de David ! Béni soit le règne du Christ !*

« Aux abords de Jérusalem, les pharisiens et les chefs du peuple disaient à Jésus : Maitre, imposez donc silence à vos disciples, et Jésus leur répondait que la grandeur de Dieu ne peut être méconnue : « Jé vous déclare, leur disait-il, que si ceux-ci se taisent, les pierres elles-mêmes pousseront des acclamations en l'honneur de Dieu ! — Non, ô divin Jésus, nos cœurs ne seront pas plus insensibles que la pierre ; si nos voies publiques vous sont interdites, nous nous serrerons plus nombreux autour de vos autels ; notre foi, surexcitée par les obstacles qu'elle rencontre, éclatera plus vive et plus ardente ; nos voix étouffées au-dehors par la force officielle rediront plus haut, sous la voûte du temple de Dieu, l'invincible *Hosanna* au Christ, Fils de Dieu !.....

« Et vous, ô divin Jésus, toujours bon et toujours miséricordieux, vous agréerez les hommages, les réparations et les prières de ceux qui vous suivront avec fidélité. Malgré les indignes traitements que l'on vous préparait pendant votre entrée triomphale à Jérusalem, malgré la prévision des souffrances et de la mort que vous alliez subir, vous répandiez vos bienfaits sur ceux qui vous acclamaient comme leur Maitre et leur Dieu. « Des aveugles et des boiteux s'approchèrent de vous dans le temple et vous les guérissiez. »

« Nous voici nombreux à vos pieds, ô Jésus ! — guérissez les aveugles ; ouvrez les yeux fermés à la lumière de la grâce ; — guérissez les boiteux et les paralytiques, tombés le long du chemin du Ciel ; rendez même la vie aux morts spirituels, afin que, reconnaissant votre puissance divine, ils inclinent leur volonté devant votre suprême

autorité, et que notre cité, comme jadis celle de Jérusalem, se remplisse de ce cri d'allégresse et d'amour : *Hosanna au Fils de David ! Hosanna au Roi immortel des siècles ! Hosanna au plus haut des Cieux !*

« Ainsi soit-il. »

## CHAPITRE IX.

### Monseigneur de Lydda au Cateau

A la suite de l'attentat commis contre la liberté religieuse, quelques impies se crurent tout permis contre la population catholique du Cateau. Ils cherchèrent une occasion pour la persécuter de nouveau, elle ne se fit pas longtemps attendre.

Le dimanche 16 juin, avait lieu au Cateau, la cérémonie de la Confirmation donnée par Sa Grandeur Mgr Monnier, évêque de Lydda.

Qui aurait pensé que cette date du 16 juin serait marquée si douloureusement dans les annales du Cateau ? Cette cérémonie de la Confirmation qui partout ailleurs est une fête générale devait se changer dans notre ville, en un jour de deuil.

Les tristes incidents auxquels nous faisons allusion sont encore présents à la mémoire de tous. *La Dépêche de Lille* les a relatés en détail. Qu'on relise ce récit, l'expression même de la vérité :

« Dimanche, Mgr Monnier, accompagné de M. le vicaire général Carlier, arrivait au Cateau, pour donner la confirmation. Une voiture fermée l'attendait à la gare, pour le conduire au presbytère, d'où il se rendit à l'église en voiture fermée. Par une prudence que l'événement a trop bien justifiée, pour revenir au

presbytère après la cérémonie, il remonta dans la même voiture fermée. Pas de croix, pas de bannières ; pas l'ombre d'un suisse !

Environ un quart d'heure après sa rentrée au presbytère, Mgr Monnier, qui causait avec les membres du conseil de fabrique, fut informé que les enfants, accompagnés de leurs parents et de leurs maîtres, étaient venus pour lui offrir leurs remerciements.

Il quitta le salon et, traversant l'avant-cour, vint à la porte extérieure de la maison ; et, sans sortir, debout sur le modeste perron autour duquel les enfants étaient groupés, il leur adressa quelques recommandations paternelles, et les bénit eux et leurs parents.

Au milieu de cette foule recueillie, un groupe de trois ou quatre individus s'était fait remarquer par une attitude provocatrice contrastant avec le calme et le respect de tous.

Mgr de Lydda s'était à peine retiré que l'un d'eux, poussé par les autres, s'élance vers le presbytère : c'est le commissaire de police. Il pénètre chez M. le Doyen, comme s'il était chez lui, et sur le seuil du salon où Monseigneur avait rejoint les fabriciens, il déclare qu'il y a eu contravention et qu'il vient verbaliser.

Monseigneur se contente de répondre avec le calme le plus digne : Faites, monsieur, ce que vous croyez avoir à faire.

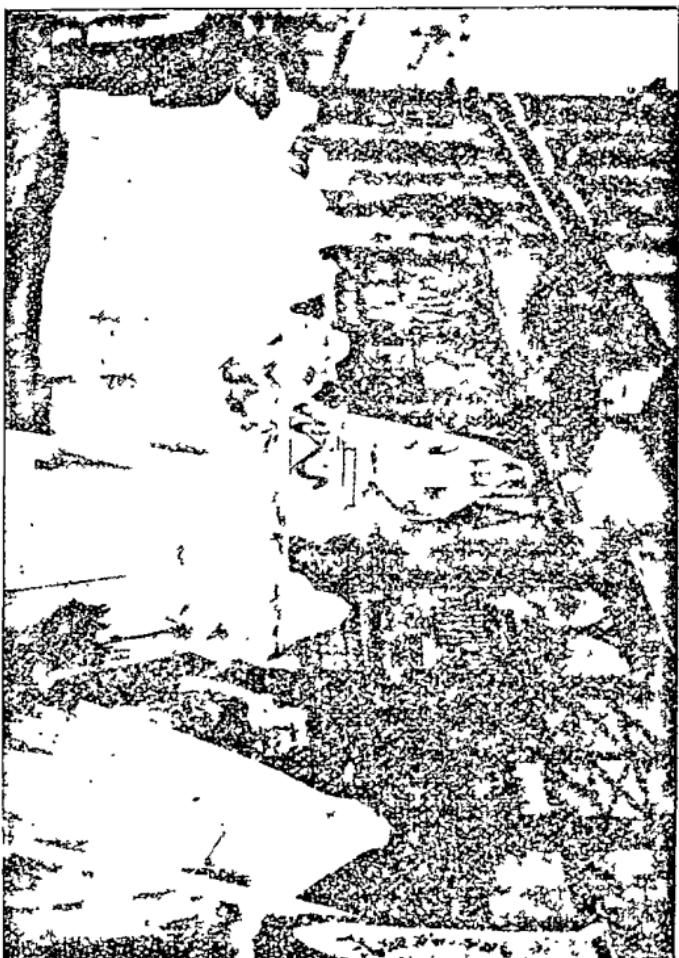
M. le Doyen proteste contre l'injustice de cet acte : « Il n'y a pas eu la moindre manifestation religieuse. Les enfants sont venus avec leurs parents faire une démarche que leur commandaient la reconnaissance et la politesse française. Monseigneur leur a parlé sans franchir le seuil de la maison. L'acte du commissaire est une injustice et une indignité. »

A sa sortie, les parents le lui dirent plus énergiquement encore : « C'est honteux ! c'est une infamie ! » lui crie-t-on de toutes parts.

— Je fais respecter la loi, essaie-t-il de répondre.

— Non, vous l'outrepassez, la loi ! Vous voulez la persécution !

C'est poursuivi par ces cris indignés qu'il se retire, blême comme un cadavre, et l'âme remplie d'une



LA PROCESSION DU SAINT SACREMENT, AU CATEAU.

Groupe des Enfants de l'Ecole de la Sageesse.

colère qu'il ne sait comment assouvir. Il rencontre M. le curé de Montay, qu'il avait vu amenant pour la confirmation une douzaine de petits garçons et de petites filles qui récitaient pieusement leur chapelet : — A vous aussi je vous dresse procès verbal ! s'écrie-t-il.

M. le curé proteste et s'indigne.

— Si vous parlez encore, lui dit-il furieux, je vous dresse un second procès ! »

Et *La Dépêche* conclut très justement : « Ce serait ridicule, si ce n'était odieux. »

Il importe de savoir s'il est permis de poursuivre les évêques de France non seulement dans les rues, au mépris de tous leurs droits, mais jusque dans l'asile partout inviolable du domicile privé.

Il importe de savoir si la liberté des plus paisibles et des plus honnêtes citoyens, dans une ville telle que le Cateau, doit être désormais la proie de quelques sectaires.

Inutile d'ajouter que tous les journaux indépendants flétrissent cette audacieuse violation des droits les plus sacrés.

Devant la véracité de ces récits et la justesse de ces observations, les allégations intéressées des journaux aux ordres de la Loge, ne tiennent pas en cette circonstance. Ces derniers n'ont pu que mettre en pratique la devise de leur maître Voltaire : « Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose. »

Cependant, il nous suffit d'avoir éclairé l'opinion et d'avoir mis les choses au point.

Nous ne serions pas complet si nous ne signalions la lettre de protestation, que les membres du Conseil de fabrique ont écrite à M. le Maire pour lui dénoncer la conduite du commissaire :

*Le Cateau, 16 Juin 1901.*

Monsieur le Maire,

. Nous avons l'honneur de vous avertir de la scène regrettable et pénible dont nous avons été témoins.

Nous protestons contre l'attitude de M. le commissaire de police du Cateau, et contre la violation de domicile qu'il a commise, en pénétrant dans le presbytère sans y être autorisé.

M. le Doyen avait pris toutes les mesures nécessaires pour ne pas enfreindre votre arrêté ; et, personne, nous pouvons l'affirmer, n'y a contrevenu. M. le commissaire n'avait donc à relever aucune contravention.

Nous ne voulons pas que vous appreniez par d'autres que nous allons porter plainte à M. le Procureur.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, nos respectueux hommages.

*(Ont signé :)*

MM. MÉRESSE, *doyen* ; DUPONT, *aumônier* ;  
DUMORTIER, *curé de Montay* ; GRIMONPREZ, *vicaire* ; BRICOUT, *vicaire* ;  
MARÉCHAL ; BACHELET ; MASSON ; G. PONSIN ; GALLIN ; JACQZ-LÉCUYER ;  
TAMBOISE ; TARIEL.

Et maintenant quelle conclusion tirer de ce double attentat à la liberté ? Elle est bien simple. Les sectaires ont découvert leur jeu et prouvé que rien ne peut prévaloir contre leur désir de réaliser leurs projets de persécution. Les habitants du Cateau s'enorgueillissaient de renouveler chaque année une pieuse coutume léguée par leurs pères et d'honorer publiquement la majesté divine.

Les sectaires ont barré la rue à l'Eucharistie. Les enfants, à qui la confirmation venait d'être imposée, se réjouissaient de courber la tête devant la main bénissante de l'évêque.

---

Les sectaires ont interdit à ce bras de se lever désormais.

Au milieu de ces persécutions que les catholiques du Cateau ne se désespèrent pas ; et que les insultes adressées à leur foi et à leurs croyances, soient pour eux une raison de plus de redoubler de prières et d'ardeur dans le service de Dieu, et de s'abandonner plus que jamais à la bonté protectrice de la Providence.

Eugène DEFRENCE.

---

## MESSE DES OUVRIERS

O vous, avides de tout voir, de tout entendre, avides surtout de manifestations grandioses, de magnifiques spectacles, avez-vous jamais assisté à la messe de cinq heures et demie au Cateau ?... Je vous entends ; cela vous a déjà tenté : on en parle tant !... mais, que penserait tel ami... et puis,... l'heure est si matinale... et puis... et puis... Moi-même d'ailleurs, je vous dirai que bien longtemps je m'étais fait ces objections ; aussi, si vous le permettez, je vous confesserai à la fois, comment je m'y rendis, je vous dirai tout ce qui s'y passe, libre à vous, de contrôler ensuite l'authenticité de ma déposition.

Mû donc par un sentiment.... voyons... comment vous le nommerai-je..... non point de curiosité : j'en préfère laisser le monopole aux femmes, mais plutôt... tenez, changeons,... par quelque impérieux désir de me rendre compte par moi-même, je rompais un matin avec mon oreiller, et, après

quelques minutes d'une sommaire toilette, je pris le chemin de l'Eglise. Chemin faisant, je me demandais si le spectacle dont j'allais me payer la vue, me dédommagerait des efforts qu'il m'avait fallu faire. Discrètement, je poussais la porte d'entrée ; un jeune souriceau n'eut pas fait moins de bruit ; et avec une merveilleuse agilité, je me glissais et allais m'abriter à l'ombre d'un pilier, sûr de n'être point vu et d'examiner à mon aise.

Mon premier étonnement fut de les voir si nombreux : cinquante, cent, deux cents et plus, beaucoup plus, je ne pouvais les compter. On me l'avait bien dit, ils y venaient en foule, mais je n'y croyais pas, je suis devenu si défiant en matière de récits. A qui la faute ?.., Il suffit d'être au Cateau pour que la défiance vous touche, vous gagne, vous pénètre. — C'est une contagion. — Il ne faut pas une grande expérience pour faire grande et large la part de ce tissu d'exagération qui en général, agrémenté tous les racontages à mesure qu'ils circulent de bouche en bouche.

A l'évangile, le prêtre monta en chaire. Je m'y attendais. Heureux de parler à des hommes qui sont du pays, il allait sans doute nous entretenir des événements, nous donner un mot d'ordre, que sais-je ? Point du tout, son sujet n'effleura rien de profane ; il porta uniquement sur l'amour de Dieu, comme nous pauvre et ouvrier, de Dieu infiniment bon, qui compte nos sueurs, nous aide en nos travaux, et nous fera plus tard partager ses richesses et sa gloire. Il ne s'agit ici que de faire régner Dieu dans les âmes, de les conduire au Ciel. Qu'importe donc le monde, les préoccupations, l'ordre des choses.

## LA PROCESSION DU TRÈS-SAINT SACREMENT.

La rue de France avec ses Décorations et ses Arcs-de-Triomphe.



Je dus me résoudre à conclure que ce petit entretien faisait un immense bien au *Cœur*, qui vient chercher après six longues journées de labeur, un réconfort et un encouragement. Il fait si bon de sentir ici se resserrer les liens d'une étroite charité, si bon de s'aimer, et de venir dans un même élan, solliciter pour chacun une petite part de bonheur et de consolations !

Ensuite de ces centaines de poitrines, s'éleva, comme d'un seul cœur, la prière du matin. Quel assaut au Seigneur ! Que de bénédictions elle doit nous attirer ! Si le spectacle des foules est toujours imposant, c'est bien surtout lorsqu'elles sont réunies pour l'accomplissement de quelque noble devoir. Or, qu'est-il de plus beau, que ces chères âmes, transportées sur les blanches ailes de la prière, qui les conduit à la rencontre de leur Dieu. Durant toute la semaine, simple ouvrier des champs, travailleur de l'usine se sont astreints à d'incessants travaux ; leur front, sans relâche, s'est courbé vers la terre, inondé de sueur ; combien ils sont heureux de venir aujourd'hui le relever, et, laissant un instant les choses matérielles, oubliant à la fois, misère, angoisse et privation, de sentir s'abaisser vers eux la bienveillante protection du fils de Dieu qui a voulu être *de leur ordre*, et travailler comme eux. Ici l'âme vient puiser le bien-être, la douceur, la consolation et la force de supporter ses douleurs. Et malgré moi, mes mains se joignirent, et, avec eux, j'adorais et priais....

Le *corps* lui aussi aura sa part, et après avoir loyalement rempli ses devoirs envers Dieu, l'ouvrier chrétien rencontrera la Charité qui vient au-devant de lui pour apporter un soulagement à sa misère.

La charité, cette fille du Ciel lui viendra en aide dans l'étendue de son pouvoir, le visitant dans les maladies, couvrant ses membres, les réchauffant et pourvoyant aux nécessités de la vie. N'est-ce pas là un digne couronnement à cette belle œuvre, et une ressource pour le travailleur honnête seul. La charité catholique est capable de tout embrasser, de subvenir à tous les besoins, de soulager du même coup le corps, l'âme et le cœur. Voilà, je vous l'avoue, les bonnes pensées, qui, comme des papillons, voltigèrent dans mon esprit durant cette petite demi-heure que nécessite le Saint Sacrifice. Avec ces vaillants chrétiens, ma voix s'éleva en un religieux cantique, et, voici ce que depuis ce temps, je vois se renouveler chaque semaine, car, il faut vous le dire, je suis devenu un assidu de la messe ouvrière. Chaque dimanche, il m'est doux d'aller éléver mon âme et la retremper à la source de la grandeur, d'aller incliner mon front devant l'autel, et demander à Dieu de bénir ma famille et mes travaux. J'y vais lui dire mes peines, solliciter du courage, et, je vous l'assure, j'en suis bien plus heureux et je me sens plus fort qu'autrefois. Ah ! si vous en doutez, je n'ajoute qu'un mot : Essayez.....

UN TÉMOIN.

---



# LE CATEAU

---

## Origine du Cateau

L'emplacement du Cateau était autrefois occupé par deux villages appelés Vendelgies et Péronne, et séparés par la Selle.

Au X<sup>e</sup> siècle, Herluin, évêque de Cambrai, acquit le village de Péronne. Pour le protéger contre les brigands qui infestaient alors la région, il y fit bâtir une forteresse qu'il appela Château Sainte-Marie.

Ce château-fort réunit bientôt grand nombre d'habitants, et quand plus tard, il fut érigé en ville, on lui donna le nom de Castel en Cambrésis. qui devint enfin le Cateau-Cambrésis. (Castellum Cameracense).

---

Curé-Doyen de la paroisse : M. Méresse.

Vicaires : MM. Grimonprez.

Moriseaux.

Bricout.

Aumônier de la Congrégation N.-D. : M. Dupont.

## CONSEIL DE FABRIQUE

M. Le Doyen.

M. Le Maire.

MM. Maréchal - Tréca  
président.

Bachelet-Leblond

Danjou-Gabet

Vallez

MM. Tamboise - Van-  
derbroucq  
Gallin, notaire  
Jacqz  
Tariel Lucien  
Ponsin Georges

Maire de la ville : M. Martinet.

Secrétaire de Mairie : M. Lacourte.

Juge de paix : M. Dewilde.

Commissaire de police : M. Renard.

Percepteur des contributions directes : M. Jablonski.

Receveur de l'enregistrement : M. Champeaux.

Receveur municipal : M. France.

Receveur des contributions indirectes : M. Besson.

Gendarmerie. — Maréchal-des-logis : M. Laporte.

Chefs de gare : Cie du Nord : M.

" " Cie du Cambrésis : M. Langlet.

## MÉDECINS

MM. Cattet  
Lesage  
Rossigneux  
Tamboise  
Cloez

## SAGES-FEMMES

Mme Dumont  
Melle Défossé  
" Watremez  
Mme Monfroy

## PHARMACIENS

MM. Mutin  
Dubeaux  
Dehaussy  
Lefour  
Piette

Dentiste : M. Salley.

Notaires : MM. Basquin, Bauduin, Cottiau et Gallin.

Principal du collège : M. Barlet.

Directeur de l'école communale des garçons : M. Charlon.

Directeur de l'école communale des filles : Melle Lainiaux.

Chef de l'harmonie municipale et de la chorale Catésienne : M. Vaneckowen.

Commandant des pompiers : M. Guilbaut.

## BAPTÈMES

de Novembre 1900 à Novembre 1901

Les baptêmes se font à 5 heures du soir, les jours ordinaires.

Les dimanches et les jours de fête, les baptêmes ne peuvent avoir lieu qu'après la grand'messe et à 2 heures un quart.

Le sacrement de baptême doit être administré le plus tôt possible. Quelle responsabilité pour les parents, si l'enfant vient à mourir sans avoir été baptisé ! Il est privé du bonheur de voir Dieu pendant toute l'éternité.

Les paroissiens sont prévenus que si l'on présente pour l'office de parrain et de marraine des enfants au-dessous de l'âge de sept ans, nous ne pouvons les recevoir. Il faut en outre que l'un des deux au moins ait fait sa 1<sup>re</sup> communion.

Telle est la règle sagelement établie par nos statuts diocésains.

On doit toujours choisir pour les enfants que l'on baptise des noms de Saints ou de Saintes.

Le vicaire de semaine doit toujours être averti par la famille de l'heure fixée pour le baptême.

## ANNÉE 1900

Appoline Bettigny  
 Alexandrine Bernard  
 Henriette Bernard  
 Emiliegnne Lemignot  
 Adolphe Delille  
 André Brunois  
 Thérèse Dubois  
 René Canonne  
 Jeanne Méresse  
 Germaine Harbonnier  
 Aimée Catteaux  
 Pierre Francq  
 Camille Lasne  
 René Vasseur

Georges Payen  
 Germaine Ledieu  
 Jeanne Lacourte  
 Charles-Léon Souppez  
 Blanche-Julienne Dieux  
 François Denoyelle  
 Léopoldine Dupriez  
 Suzanne Mathon  
 Germain Chauleur  
 Maurice Druesne  
 Berthe Piette  
 Isaïe Lacourte  
 Louis Lacomblez

## ANNÉE 1901

Clément Thieuleux  
 Marcelle Pluchard  
 René Godefroy  
 Zélie Barbieux  
 Claudia Basquin  
 Hélène Maupas  
 Madeleine Leuzière  
 Marcel Isorez  
 Raymond Queniez  
 Louis Courtin  
 Laure Caffiaux  
 Madeleine Boudoux  
 Fernand Fontaine  
 Lucia Joly  
 Célestine Lasseron  
 Thérèse Dubois  
 Octave Gosse  
 Maurice Boittiaux  
 Marcel Peltier  
 Anne Bernard  
 Emélie Lacomblez  
 Auguste Watremez  
 Emile Gonty  
 Marcel Hotal

Yvonne Druesne  
 Hélène Guersillon  
 Angèle Lefort  
 Marcel Leclercq  
 Madeleine Bruit  
 Fernande Lamotte  
 Jeanne Douchez  
 Célina Béra  
 Henri Soufflet  
 Constant Soufflet  
 Eugène Carrrière  
 Marcel Colinet  
 Georges Ponsin  
 Anna Dumez  
 Aimée Lefebvre  
 Jeanne Delhaye  
 Arthur Legrand  
 Anna Wanègue  
 Julianne Marguerez  
 Georgette Laude  
 Eugène Revel  
 René Lestringue  
 Paul-Victor Richard  
 Paul Bursin

Marie Lebon	Constant Avoine
Fernand Leuzière	Irène Tamboise
Jeanne Dematte	Hélène Bourgain
Germaine Banse	Germain Marey
Jules Leclercq	Charles Leclercq
Eloi Mette	Gaston Gibot
Marcel Lévêque	Georges Lefour
Georges Monier	Edmond Proisy
Raymonde Laruelle	Charles Eloire
Albert Dubois	Clarisse Poulin
Georges Casseleur	Philomène Bardiaux
Constant Vermeille	Germaine Lamarche
Ferdinand Taine	Raoul Lambert
Jean-Marie Masson	Georgette Baudhuin
Maurice Flament	Fernande Camion
Jules Rappe	Aimé Lemaire
Suzanne Brasselet	Marie Ethuin
Camille Dubois	Marguerite Watremez
Julia Favot	Mathilde Colpin
Julienne Brunois	Suzanne Cardon
Louise Brunois	César Dormigny
Gaston Collet	Edmond Vincent
Gabriel Lefebvre	Jean Baudhuin
Elise Boucher	Elie Hotal
Camille Grenier	Marcel Mercier
Aline Louvet	Aline Gabet
Aimé Lempreux	Juli n Dosière
Charles Delahaye	Jeanne Frison
Auguste Renard	Suzanne Claisse
Maurice Duquesne	Maurice Polvent
Camille Wanecque	Irma Parent
Antoinette Lecouf	Emilienne Marquerat
Julien Chrétien	Emilia Brasselet
Hélène Deloffre	Irma Basquin
Maurice Ceugnies	Alcide Lesne
Georges Cliche	Désiré Lefebvre
Louise Boucher	Emile Banse
Fernande Lamotte	Jeanne Laude
Adèle Soufflet	Julie Monier
Paul Afchain	Victor Denimal
Marcel Magnier	Henri Facon
Henri Herbach	Paul Démoulin

Valentine Delattre  
 Maurice Vollez  
 Jean-Baptiste Blanchet  
 Gaston Abraham  
 Emile Douart  
 Claire Villette  
 Hélène Delrue  
 Augustine Lefebvre  
 Louis Manesse  
 Marthe Dorez  
 Clémence Adiasse  
 Gaston Couillet  
 Léon Tellot  
 Marguerite Fillard  
 Jules Legrand  
 Suzanne Britten  
 Rose Bruyéz  
 Alfréda Cordebois  
 Ferdinand Louvet  
 Lucien Sartiaux  
 Charles Boudoux  
 Germain Provin  
 Yvonne Fiévet  
 André Lacomble  
 Adolphe Boubay  
 Madeleine Thomas  
 Emile Camus  
 Céline Charliot

André Déjardin  
 Marie Ruffin  
 Charles Lefebvre  
 Pierre Gransard  
 Henri Déjardin  
 Germaine Pilard  
 Juliette Bigot  
 Henri Jovenind  
 Nelly Legrand  
 Juliette Baltazart  
 Marcel Maillard  
 Marcel Risbourg  
 Yvonne Lécot  
 Suzanne Méresse  
 André Hautecœur  
 René Daussin  
 Emile Lempereur  
 Louis Baudhuin  
 Germaine Cartigny  
 Camille Ruelle  
 Anna Catteaux  
 Lucien Fournival  
 Emile Monvoisin  
 Aimée Queniez  
 Adolphe Lecocq  
 Emile Battermann  
 Gaston Wiart  
 Victorine Delfolie.

## LE CATÉCHISME

On distingue deux sections de catéchismes :

*Le petit catéchisme.* Il est recommandé à tous les enfants qui ont atteint l'âge de sept ans. Il est obligatoire pour tous ceux qui ont atteint l'âge de neuf ans et pour tous les plus âgés qui n'auraient pas encore fréquenté les catéchismes. Le règlement

diocésain exige au minimum deux années consécutives de catéchisme, et la première de ces deux années est aussi nécessaire que la seconde.

Ce catéchisme a lieu les mardis et samedis à onze heures.

*Le catéchisme de première Communion* pour les enfants qui doivent faire leur Première Communion dans l'année. Il a lieu les lundis, mercredis et vendredis, à onze heures.

Outre les deux années de catéchisme, le règlement diocésain exige l'assistance régulière aux offices du dimanche.

*Oeuvres des catéchistes volontaires.* Pour venir au secours du prêtre et de la famille, un certain nombre de personnes charitables et zélées acceptent volontiers la fonction de catéchistes volontaires.

C'est là une des sources précieuses pour la formation religieuse des enfants.

*Le catéchisme de persévérence.* Les années qui suivent la première communion, sont des années décisives pour l'avenir des enfants.

C'est le but du catéchisme de Persévérance de développer leur foi et leur instruction.

Il a lieu tous les dimanches après les vêpres, à l'église.

Les grandes personnes peuvent y assister.

*Communion du mois.* — Il n'y a pas de pratique plus utile pour former la jeunesse à la vie chrétienne et pour assurer la persévérence, que la Communion du mois.

Aussi nous prions les parents de veiller à ce que leurs enfants y restent très fidèles.

Cette Communion a lieu pour les jeunes gens le 2<sup>e</sup> dimanche et pour les jeunes filles le 3<sup>e</sup> dimanche de chaque mois, à la messe de sept heures.

---

## PREMIÈRE COMMUNION & CONFIRMATION

---

### CATÉCHISME DE M. LE DOYEN

#### CONGRÉGATION NOTRE-DAME

Il y a trois quarts de siècle, en 1822, les religieuses de Notre-Dame arrivaient au Cateau. Tous, nous connaissons les différentes phases de l'existence de cette communauté ; tous aussi nous savons apprécier les immenses services qu'elle a rendus ici. Cependant, ne serait-il pas bon de signaler à l'attention de plusieurs, et particulièrement des adversaires de l'enseignement Congréganiste, que nous ne sommes pas seulement redevables aux religieuses de Notre-Dame, de la conservation de l'esprit chrétien dans bien des familles, mais que les contribuables doivent reconnaître que, par leurs classes *gratuites*, elles dégrèvent le budget annuel d'une somme relativement importante, et qu'à ce seul point de vue, le monastère est un bienfait pour la ville ?

Mais est-il nécessaire de mettre au jour ce que sont pour nous les filles de saint Pierre Fourrier ? — Non. — Les familles le savent et ne l'oublieront jamais.

pour faire publier ses bans et savoir quels *actes* il faudra produire.

Ces actes sont :

1<sup>o</sup> Les certificats de baptême des deux futurs, à moins qu'ils n'aient été baptisés à la paroisse même.

2<sup>o</sup> Les billets de confession, s'ils ne se confessent pas à la paroisse.

3<sup>o</sup> Les certificats de publication de bans, s'il y a lieu.

4<sup>o</sup> Les dispenses, si les degrés de parenté ou l'époque de la célébration du mariage l'exigent.

Les mariages non classés ont lieu n'importe quel jour, à 11 heures du matin ou à 5 heures du soir.

Pour les mariages classés, il faut s'adresser chez M. Lenne. On doit éviter de se marier les jours d'abstinence.

Le divorce qui a été introduit dans la vie civile est absolument condamné par JÉSUS-CHRIST et par l'Eglise, et les catholiques ne peuvent pas en conscience y avoir recours.

### Mariages de Novembre 1900 à Novembre 1901

#### MARIAGES DE L'ANNÉE

#### 1900

Lefebvre et Dez  
Chrétien et Ferenhen  
Boulleman et Rubrech  
Eloire et Cachez  
Bernard et Monnier

Flament et Claisse  
Louvet et Cartignies  
Monier et Hotal  
Lengrand et Lecerf

1901

Preux et Rossigneux  
 Daussin et Brière  
 Lanniaux et Claisse  
 Sédrue et Houzet  
 Adiasse et Faure  
 Brunois et Eloire  
 Carlin et Collart  
 Poulin et Flament  
 Lecoq et Beaud'huin  
 Domont et Britenn  
 Lemaire et Denhez  
 Beauvois et Lacourte  
 J.-B. Dupont et Bl. Gilles  
 G. Dascote et J. Vanesse  
 E. Lobjois et S<sup>ie</sup> Cliche  
 F. Dormigny et J. Bleuse  
 J. Poulet et E. Leduc  
 Taisne et Soupez  
 E. Diot et Blanche Bracq  
 Rémy et Dumay  
 Litière Delattre  
 Cartillier et Cloëz  
 Gallin et Regnaudin  
 Louvet et Ringuet  
 Schouville et Lanciaux  
 Tanquerel et Claisse  
 Bordonnez et Béthignies

Roger et Boda  
 Leclercq et Déjardin  
 Wiart et Gauthier  
 Buridant et Mercier  
 Molin et Minaux  
 Lacomblez et Bouchez  
 Baillon et Loiseau  
 Jouveniaux et Perthe  
 Mairesse et Dehaussy  
 Carville et Souliet  
 Télesphore et Passion  
 Briatte et Lasseron  
 Garbe et Cloëz  
 Coulon et Eloire  
 Noiret et Tellier  
 Leduc et Pigou  
 Banse et Legrand  
 Guyon et Guersillon  
 Hublard et Lemaire  
 Cardon et Cardon  
 Bublard et Bréas  
 Maupas et Ethuin  
 Leduc et Champagne  
 Dubail et Pottier  
 Boulanger et Pottier  
 Anselmet et Ringuet

## MESSE DES CONSCRITS

DIMANCHE 10 NOVEMBRE

L'église se revêt d'un aspect imposant : suspendus à ses voûtes, en merveilleux accords, les trophées nationaux se marient aux couleurs de la Reine du Ciel, de l'auguste Pontife ; et dans sa noble enceinte, les orgues retentissent....

Pourquoi, cette éclatante parure du sanctuaire, cette foule sympathique, ces cœurs émotionnés ?... Ah ! c'est qu'à l'ombre du drapeau qu'ils défendront demain, sous ses glorieux plis, aujourd'hui enserrés, ils sont là, nos conscrits, au pied du saint autel, la vaillance dans l'âme, le dévouement au cœur. Bien souvent, autrefois, fascinés par la voix de l'aïeul, rappelant quelque épisode d'une lointaine campagne, ils avaient tressailli, et dans leur ardeur enfantine, rêver d'être à leur tour petit soldat de France. Et le temps comme un songe a passé. L'heure est enfin venue où la Mère-Patrie a réclamé ses fils, et, parlant à leur cœur le langage du devoir, les arrachant au sein maternel, à la douce vie du foyer, aux tendres et légitimes affections familiales, elle veut leurs sueurs, leur temps, leur ardente jeunesse. Aussi, semblables aux preux chevaliers de la vieille France, ils sont là, les frères d'armes, ainsi qu'à la veillée, venant à l'aurore de leur carrière consacrer au Dieu des armées leur épée et leurs forces. Ils sont là, écoutant avec une religieuse avidité les précieux avis, que goutte à goutte l'on déverse en leur âme, comme un préservatif au moment du danger, un antidote anticipé. Le thème en est merveilleusement choisi, aussi élevé que pathétique. La voix de M. l'abbé Grimonprez s'élève, dans le plus imposant silence, ferme et pénétrante. Il parle d'expérience, car lui aussi a servi son pays, et, certes, il nous le dit bien, il n'est pas de plus grand blasphème, de plus odieux mensonge, que celui qui nous pose en principe qu'un bon chrétien ne peut être un bon soldat. Peut-on, au contraire, trouver deux noms plus harmoniques que ceux-ci :

Dieu et Patrie ? Voilà bien la source des plus nobles dévouements, des missions les plus dignes, des vocations les plus sublimes.

Et tout en leur suggérant cette magnifique devise : Mon honneur est à moi, mon sang est à la France, et ma vie est à Dieu, il divise en trois catégories les divers honneurs que l'on rencontre ici-bas. « Il y a d'abord ce qu'on appelle dans le « monde un homme honorable. Oh ! celui-là, il a sa « dignité, sa délicatesse de conscience, jamais il ne « porte le moindre préjudice à son prochain ; il ne « lui manque qu'une seule chose : l'accomplissement « de ses devoirs envers Dieu. Cependant il « est digne de respect et le nôtre lui est acquis. « Vient ensuite l'honneur mondain. Ah ! celui-là, il « est tout en superficie. Cacheriez-vous les vices « les plus hideux, les plus criminelles perversités, « l'âme la plus abjecte, pourvu que vous ayez « quelque surface honnête, des dehors apparents, « et, surtout, de l'argent, facilement vous entrerez « dans cette classe qui ne mérite que mépris et « horreur.

« Reste donc celui qui les prime tous : l'honneur « du chrétien. Celui-là, rien ne lui manque : à la « déférence pour autrui, il allie le respect des « croyances et de la religion de ses pères ; il ne « renie point son Dieu, son baptême, sa foi. C'est « lui qui fait la France grande, promenant par « toute l'Europe sa croix victorieuse et civilisatrice ; c'est lui, qui la veut belle, triomphante, « digne de l'amour et de la vénération que, dès « notre enfance, nous lui avons voués sur les « genoux de nos mères ; lui, qui détourne les yeux « avec répulsion de cette France pâle et défigurée

« que certains mauvais fils veulent nous présenter.  
« Certes, nos jeunes soldats auront de graves  
« assauts à soutenir; la caserne a de grands pièges :  
« mauvais livres, mauvais camarades, pernicieux  
« exemples, mais pour les préserver des chutes,  
« ils ont le souvenir de la famille, de leur mère  
« surtout, dont le cœur est aujourd'hui plein d'an-  
« goisse et d'anxiété, ils ont la pensée de Dieu, la  
« crainte de ses jugements, le recours à la prière. »

Puissent tous nos jeunes conscrits se souvenir longtemps des sages avertissements qu'on leur a donnés et de la pieuse réunion qu'ils ont eue à l'autel. Qu'ils regardent : la route s'ouvre large devant eux, tracée par le sillon qu'ont creusé leurs ancêtres : sillon d'honneur et de sacrifice ; qu'ils aillent continuer leur noble tâche, défendre le même Dieu qu'ils ont servi, le même sol qu'ils ont foulé, le même drapeau qu'ils ont taché de leur sang. Qu'adviendra-t-il ?... Seront-ils des martyrs du devoir ? des héros de dévouement ? Ah ! plaise à Dieu, qu'après avoir donné leur part à la France, ils reviennent sur le cœur inquiet de leur mère, sans crainte de ses regards, digne de son amour, ayant toujours gardé profondément empreint en leurs âmes cette belle devise de Jeanne la Pucelle : « *Pro Deo et Patria !...* »

LE SIRE DE ROBERCOURT.

Nous donnons ci-dessous la liste des conscrits du Cateau, qui sont partis sous les drapeaux, et des régiments auxquels chacun d'eux est affecté :

Bantignies E., 151<sup>e</sup> infanterie, Verdun.  
Batterman E., 84<sup>e</sup> infanterie, Avesnes.  
Berthe J., 84<sup>e</sup> infanterie, Avesnes.  
Beaurain A., 151<sup>e</sup> infanterie, Verdun.

- Borain E., 151<sup>e</sup> infanterie, Verdun.  
Boudoux L., 33<sup>e</sup> infanterie, Arras.  
Bourlet P., 151<sup>e</sup> infanterie, Verdun.  
Briatte T., 151<sup>e</sup> infanterie, Verdun.  
Carniaux J., 151<sup>e</sup> infanterie, Verdun.  
Cattelain J., 151<sup>e</sup> infanterie, Verdun.  
Chatelain J., 151<sup>e</sup> infanterie, Verdun.  
Collart M., 151<sup>e</sup> infanterie, Verdun.  
Gras J., 151<sup>e</sup> infanterie, Verdun.  
Cunot J., 48<sup>e</sup> infanterie, Avesnes.  
Datel A., 1<sup>re</sup> section infirmiers, Lille.  
Défossez G., 33<sup>e</sup> infanterie, Arras.  
Dénoyelle C., 84<sup>e</sup> infanterie, Avesnes.  
Dorez E., 27<sup>e</sup> artillerie, Douai.  
Druesne E., 15<sup>e</sup> artillerie, Douai.  
Eloire J.-B., 33<sup>e</sup> infanterie, Arras.  
Ethuin A., 151<sup>e</sup> infanterie, Verdun.  
Fontaine A., 151<sup>e</sup> infanterie, Verdun.  
Gabet J., 33<sup>e</sup> infanterie, Verdun.  
Héloir L., 33<sup>e</sup> infanterie, Arras.  
Huguet F., 151<sup>e</sup> infanterie, Verdun.  
Lacomblez L., 1<sup>re</sup> section infirmiers, Lille.  
Lacourte M., 33<sup>e</sup> infanterie, Arras.  
Largillière A., 8<sup>e</sup> artillerie, Nancy.  
Laurent E., 151<sup>e</sup> infanterie, Verdun.  
Lecigne L., 33<sup>e</sup> infanterie, Arras.  
Leclercq V., 151<sup>e</sup> infanterie, Verdun.  
Lefebvre E., 33<sup>e</sup> infanterie, Arras.  
Legrand H., 151<sup>e</sup> infanterie, Verdun.  
Legrand J., 33<sup>e</sup> infanterie, Arras.  
Lemoine E., 151<sup>e</sup> infanterie, Verdun.  
Lemoine J., 151<sup>e</sup> infanterie, Verdun.  
Lemoine J., 151<sup>e</sup> infanterie, Verdun.  
Leveau G., 33<sup>e</sup> infanterie, Arras.  
Lévéque A., 84<sup>e</sup> infanterie, Avesnes.  
Maniette A., 6<sup>e</sup> section d'ouvriers, Châlons.  
Maquaire E., 84<sup>e</sup> infanterie, Avesnes.  
Martel A., 33<sup>e</sup> infanterie, Arras.  
Martel H., 33<sup>e</sup> infanterie, Arras.  
Meunier C., 151<sup>e</sup> infanterie, Verdun.  
Monier L., 33<sup>e</sup> infanterie, Arras.  
Monicz L., 3<sup>e</sup> hussards, Verdun.



### LA PROCESSION DU SAINT SACREMENT

Une Mère qui exhorte son Enfant à prier, au passage  
du Saint Sacrement.

---

Montausier F., 151<sup>e</sup> infanterie, Verdun.  
Montay A., 151<sup>e</sup> infanterie, Verdun.  
Moulet L., 3<sup>e</sup> hussards, Verdun.  
Pamart P., 33<sup>e</sup> infanterie, Arras.  
Pantignies J.-B., 84<sup>e</sup> infanterie, Avesnes.  
Poitevin C., 2<sup>e</sup> bat. artillerie à pied, Maubeuge.  
Pernet J., 33<sup>e</sup> infanterie, Arras.  
Queuniez C., 33<sup>e</sup> infanterie, Avesnes.  
Robert M., 1<sup>re</sup> section infirmiers, Lille.  
Rousseaux D., 84<sup>e</sup> infanterie, Avesnes.  
Senechal G., 3<sup>e</sup> hussards, Verdun.  
Sévin L., 84<sup>e</sup> infanterie, Avesnes.  
Vundenbosse A.: 84<sup>e</sup> infanterie, Avesnes.  
Wilmart, 33<sup>e</sup> infanterie, Arras

---

## Saint-Viatique et Extrême-Onction

Il est du devoir des familles qui ont des malades d'avertir au plus tôt le prêtre.

Dans les cas pressants on peut réclamer un prêtre à toute heure du jour et de la nuit.

Pour l'administration des derniers sacrements, il est convenable que la famille du malade soit présente et qu'elle s'unisse aux prières de l'Eglise.

Ces prières ne sont pas seulement nécessaires au bien de l'âme, elles ont aussi pour but de demander à DIEU la santé corporelle du malade.

Il faut préparer une petite table recouverte d'une nappe, et sur cette table dressée en forme d'autel, un crucifix, deux cierges quelconques, de l'eau bénite avec le buis bénit, un verre d'eau pour la purification des doigts du prêtre.

Quand le prêtre porte la Sainte Communion, ceux qui le rencontrent dans la rue doivent se mettre à genoux si le temps le permet ou au moins se découvrir et s'incliner par respect pour la Sainte-Eucharistie.

N'oublions pas nos morts, ceux qui se sont endormis avec le signe de la foi, avec l'assistance du prêtre, avec les secours de l'Eglise dans la paix du Seigneur.

#### ANNÉE 1900

Auguste Tamboise, 64 ans.  
 Adéline Mcqueux, 51 ans.  
 Philomène Lozé, 54 ans.  
 Alexandre Pamart, 78 ans.  
 Adolphine Laruelle, 30 ans.  
 Damas Lacroix, 81 ans.  
 Juliette Guersilon, 17 ans.  
 Cyrille Dumeignil, 42 ans.  
 Anatole Mahieux, 59 ans.  
 Henriette Baudry, 38 ans.  
 Julie Robinaut, 24 ans.  
 Eleuthère Gautier, 72 ans.  
 Emile Willet, 12 ans.  
 Louis Gransard, 82 ans.  
 Isaae Pigou, 71 ans.  
 Louise Poupart, 28 ans.  
 Victoire Boniface, 74 ans.  
 Clémence Delamarre, 75 ans.  
 Ferdinand Objoie, 81 ans.  
 Jean-Baptiste Eloire.  
 Victor Bricout, 47 ans.  
 Louis Faure, 88 ans.  
 Célina Gantois, 40 ans.  
 Arsène Leroy, 64 ans.

#### ANNÉE 1901

Gabrielle Piessonniere, 80 ans.  
 Francis Hottin, 9 ans.  
 Jeanne Péqueux, 35 ans.

Aurore Sandras, 65 ans.  
François Champagne, 21 ans.  
Adolphine Courtin, 65 ans.  
Marie Huret, 27 ans.  
Pierre-Joseph Ledieu, 82 ans.  
Emilie Boite, 60 ans.  
Henri Tasbille, 37 ans.  
Jules Desse, 26 ans.  
Henriette Gabet, 75 ans.  
Ferdinand Dupont, 43 ans.  
Louis Coquart, 56 ans.  
Edouard Séville, 61 ans.  
Rosalie Lefebvre, 82 ans.  
Marie Brunois, 78 ans.  
Augustin Richez, 18 ans.  
Marie Vigner, 29 ans.  
Henri Dorez, 68 ans.  
Hippolyte Frison, 57 ans.  
Amélie Jobet, 34 ans.  
Joséphine Lecerf, 41 ans.  
Hyacinthe Méressc, 68 ans.  
Henri Douay, 66 ans.  
François Caron, 74 ans.  
Edouard Lefebvre, 69 ans.  
Georges Drubay, 20 ans.  
François Briatte, 80 ans.  
Françoise Baudhuin, 74 ans.  
Julia Tasbille, 42 ans.  
Marie Marson, 50 ans.  
César Dubois, 76 ans.  
Charles Delsorge, 66 ans.  
Marie Prudhomme, 63 ans.  
Jules Diot, 70 ans.  
Osvald Givry, 35 ans.  
Sophie Marécal, 52 ans.  
Elisa Lamotte, 53 ans.  
Elisabeth Galland, 95 ans.  
Germaine Cambrai.  
Rose Dehen, 75 ans.  
Henriette Désange, 74 ans.  
Louis Coquelet, 50 ans.  
Léontine Erdeline, 12 ans.

Zulmard Dubois, 34 ans.  
Dosité Claisse 60 ans.  
Philomène Héloir, 30 ans.  
Bénédicte-Joseph Fontaine, 68 ans.  
Stanislas Pilart, 61 ans.  
Adolphine Dosiére, 47 ans.  
Caroline Barez, 56 ans.  
Charlemagne Jacq, 61 ans.  
Angélique Dupont, 82 ans.  
Flore Coquelet, 71 ans.  
Julie Lafarge, 43 ans.  
Laurent Schoulevitz, 77 ans.  
Henri Briatte.  
Catherine Jovenin, 76 ans.  
Nicolas Guiber, 83 ans.  
Pierre Lemaire, 72 ans.  
Edmond Collart, 18 ans.  
Jules Leporcq, 35 ans.  
Julie Baille, 28 ans.  
Séraphine Facquez, 62 ans.  
Augustine Pierrart, 81 ans.  
Ange Méresse, 42 ans.  
Eléonore Callery, 22 ans.  
Marguerite Billiot, 23 ans.  
Marie Louvet, 70 ans.  
Gustave Bricout, 49 ans.  
Eugène Preux, 34 ans.  
Irma Lempereur, 41 ans.  
Ernest Battermann, 29 ans.  
Augustine Boutier, 13 ans.  
Jules Berthe, 63 ans.  
Ernest Lecouvez, 66 ans.  
Maria Fosse, 48 ans.  
Charles Delcourte, 22 ans 1<sup>2</sup>.  
Adoromine Radix, 62 ans.  
Clémentine Husson, 69 ans.  
Jeanne Desportes, 58 ans.  
Antoinette Antoine, 61 ans.  
Marie Laplace, 31 ans.  
Aimée Davoine, 42 ans.  
Célestine Varlette, 30 ans.  
Palmyre Ruelle, 59 ans.

Pierre Lacourte, 60 ans.  
Désiré Descamp, 58 ans.  
Victor Lacoche, 44 ans.  
François Lemoine, 75 ans.  
Pauline Dorville, 22 ans.  
Edouard Hernoux, 46 ans.  
Théodore Delille, 35 ans.  
Augustine Dubois, 35 ans.  
Aimé Wuillaume, 32 ans.  
Oscar Salonez, 56 ans.  
Marie Petit, 35 ans.

## LES ENFANTS

Adolphe Druesne, 9 mois.  
Marius Delecroix, 1 an.  
Benoit Pelletier, 3 ans.  
Jeanne Lefebvre, 20 mois.  
Henri Casseleux, 3 ans.  
Aimée Catteaux, 1 mois.  
Aimée Eloire, 4 mois.  
Alfride Caron, 6 mois.  
Louise Druesne, 3 ans.  
Maria Guersillon, 15 mois.  
Eugène Basquin, 2 ans 1/2.  
Marcel Mercier, 2 ans.  
Marthe Marsy, 2 ans 1/2.  
Maurice Dromby, 2 ans.  
Irma Lespérance, 4 mois.  
François Dunjelle, 4 mois.  
Marie Lacourte, 2 ans.  
Octave Gosse, 4 mois.  
Henri Crapet, 1 an.  
Palmyre Coulon, 9 mois.  
Paul Afchain, 2 mois.  
Constant Catteaux, 2 ans.  
Marguerite Lemaire, 15 mois.  
Célestine Lasseron, 6 mois.  
Gabrielle Boulogne, 10 mois.  
Emile Guersillon, 11 mois.  
Léon Campin, 4 ans.  
Louis Milliancourt, 15 jours.

---

Suzanne Cardon, 2 mois.  
 Marcelle Jacqz, 5 ans.  
 Célina Béra, 7 mois.  
 Marie Revers, 13 mois.  
 Léon Tellot, 7 semaines.  
 Fernand Leuzière, 6 mois.  
 Germaine Pilard, 15 jours.  
 Suzanne Méresse, 6 semaines.  
 Rose Routier, 14 mois.  
 Yvonne Druesne, 9 mois.  
 Julienne Gabet, 21 mois.  
 René Daussin, 8 jours.  
 Edmond Proisy, 4 mois.

---

## FÊTE DES MORTS, AU CATEAU

1<sup>er</sup> NOVEMBRE

La Toussaint!... jour de gloire et de triomphe, mais aussi jour de deuil, avec son long cortège de souvenirs et de regrets!... — L'Eglise, cette bonne Mère, qui nous accueille au berceau, pour nous guider jusqu'au-delà du tombeau, prend un soin jaloux à ce qu'aucun de ses enfants ne tombe dans l'oubli. Aussi, voyez comme elle exalte aujourd'hui ses innombrables saints, qui ne sont point fêtés dans le cours de l'année, ces humbles âmes restées dans l'ombre et qui ont acheté le ciel, au prix de sacrifices ignorés, cette légion de martyrs inconnus, d'enfants cueillis dans leur éclatante innocence, etc. Elle lève les yeux fièrement vers cette multitude qu'elle a conduite au séjour du bonheur, mais immédiatement ses regards s'abaissent sur ses pauvres membres souffrants. Et de même qu'une mère a toujours un faible pour le plus

souffreteux et pour le plus petit de ses fils, l'Eglise sent jaillir de son cœur un sentiment profond de compassion ; elle quitte ses ornements de fête, abandonne ses hymnes triomphales et se répand en ardentes supplications pour ces pauvres captives du purgatoire.

Certes, si notre ville du Cateau a abandonné bien de saintes coutumes, enlevé de l'éclat à certaines fêtes, il faut du moins lui rendre le témoignage qu'elle célèbre dignement la fête des Morts. Oh ! ce jour-là, toutes les fibres de nos coûrs, meurtris par la séparation, se sentent vibrer à l'unisson, et le sentiment de l'au-delà se réveille fortement dans nos âmes affamées d'immortalité. Qui donc n'a point alors envoyé un souvenir de regret, ou versé une larme, sur ses chers disparus ? Qui donc n'a point compté avec amertume les places restées vides au foyer ?... Oh ! hier encore, la famille semblait indivisible, on s'aimait tant, et, sans se le dire, on se sentait si heureux, dans cette chaude atmosphère familiale, pleine de tendres affections, d'attentions délicates, où l'on ne calculait pas avec le dévouement ; mais la mort, cette impitoyable glaneuse a passé ; et, sans se soucier des coûrs qu'elle broyait sous ses pieds glacés, elle a moissonné, moissonné sans répit, ici, un père qui nous aimait éperdument ; une mère, trésor infini de tendresses, dont nous avons été à jamais sevrés, au moment où nous commençions à les apprécier ; là, un frère, une sœur, qui avec nous, avaient partagé peines et joies. Et ils s'en sont allés, emportant d'ici bas, un lambeau de notre âme endeuillée, faisant à nos coûrs une blessure toujours saignante et inguérissable. Aussi, comme

en ce jour, leur ombre, ou plutôt, leur âme plane au-dessus de nous, nous le sentons, ils nous environnent, et, de nouveau, ils se réclament à notre affection. Oh ! nous, qui autrefois, nous faisions un plaisir de nous sacrifier pour eux, pourrions-nous les oublier en un tel jour, et refuser de leur venir en aide, à eux, qui eussent tout fait pour nous éviter la moindre douleur ou semer sur nos pas un bonheur d'un instant ! Recueillez vous et interrogez-les : « Que demandez-vous de nous, ô chères âmes tant aimées ? Serait-ce quelque grand sacrifice, quelque acte de dévouement éclatant, quelque brisement nouveau ?... — Oh ! bien moins que cela. Elles désirent qu'aujourd'hui, vous vous rendiez au Saint-Lieu, et que là, vous unissant à la prière commune, de votre cœur, montent pour elles de nombreuses supplications ; puis, que religieusement vous vous rendiez à leur sépulture y déposer un souvenir efficace. Oh ! comme les Catésiens comprirent bien ce désir, et comme, nombreux, ils vinrent se presser au pied de l'autel ; l'église pouvait à peine les contenir. Ils étaient là, debout, serrés les uns contre les autres, mais dans une admirable attitude de respect et de recueillement, écoutant avidement la voix persuasive de M. le Doyen, qui sut empoigner son auditoire, en interprétant les sentiments de ceux que nous pleurons, et nous demandant en leur nom souvenir et prière, offrande de quelque sacrifice pour le rachat de leur âme, afin d'accomplir les promesses que solennellement nous leur avons faites au lit d'agonie. Puis, ce fut dans le plus grand calme, et l'ordre le plus parfait, que s'organisa le cortège pour la visite au cimetière : cortège nombreux s'il

en fut jamais, mais surtout cortège religieux, où chacun, égrenant son chapelet, fit monter vers le Ciel un véritable essaim d'*Ave Maria*, allant livrer un formidable assaut à la Divine Justice qui réclame l'expiation.

C'est ainsi que nous atteignons le champ du repos. Tous ceux qui n'ont pu assister aux Vêpres sont là, ne voulant point manquer la bénédiction des tombes. Oh ! nos morts, comme ils sont incalculables ! comme ils peuplent déjà cet enclos ! Ils sont tombés, plus nombreux que les feuilles qui, en cette saison, jonchent le sol. Quelle est la famille qui n'ait point à en pleurer, qui n'ait vu, en un jour funèbre, s'enterrer-là l'objet de son amour ! Ils sont là, sous cette terre, fraîchement remuée peut-être, couchés dans leur blanc linceul ; c'est là, que près d'eux, nous aussi nous dormirons notre dernier sommeil, bénissant ceux qui à leur tour viendront déverser sur nous leurs prières et leurs mérites. Le cimetière aujourd'hui semble moins triste ; les tombes ont revêtu un air de fraîcheur ; une main affectueuse y a pieusement semé les fleurs au doux parfum, déposer un nouveau souvenir ou effeuillé quelque pétale odorante, mais cette vénération extérieure, on le sent, est insuffisante. C'est le devoir envers le corps que la mort a sacré ; mais l'âme, l'âme qui réclame impérieusement sa part, n'aura-t-elle pas aussi sa religieuse offrande. Les fleurs se fanent, la voix mortelle s'éteint : l'écho n'en répète même plus le dernier son, et cela n'apaise point les souffrances, mais la prière, voilà le baume souverain ; à elle l'efficacité, à elle le soulagement, et chacun s'agenouille et pleure en s'humiliant :

*De profundis clamavi ad te, Domine.....*

Là, sur la froide dalle, en ce jour où leurs âmes viennent se confondre et revivre en notre âme, écoutons ces voix aimées. Que nous disent-elles ?... Oh ! certes, elles nous entretiennent du passé, de ces bonnes journées d'antan, qu'en ensemble nous avons vécues, sans seulement nous douter qu'elles puissent avoir un terme, de cette affection vraie et solide, que depuis leur séparation nous mendions vainement aux cœurs qui nous entourent. Oh ! qu'il faisait bon alors ! Et qu'en ensemble, il eut été aisé de traverser le rude chemin de la vie !... Puis elles nous parlent de l'avenir ... Oh ! plus tard, si nous le voulons, ce sera l'éternelle réunion ; cette fois, à jamais, nous serons heureux, certains de n'être plus séparés, heureux dans la possession du Divin séjour qu'elles ont entrevu si beau, où toutes les bassesses et les misères de la vie ne sont plus qu'ombres fugitives, où le cœur, avide d'infini pourra enfin se dilater au contact de l'immuable amour. Oh ! si nous le voulons comme nous pouvons hâter pour elles ce bonheur ! Encore une prière, encore un sacrifice, une fervente communion... Et de nos cœurs jaillissent de nouvelles supplications. Que la religion qui console ainsi les cœurs brisés, qui relève et fortifie les âmes abattues est donc bonne ! Qu'importe à nos chers disparus quelque manifestation froide, quelque discours éphémère, quelque couronne, quelque larme même, tout cela n'est rien, sans la prière. Unissons-nous donc au ministre de Dieu : il supplie la divine miséricorde, puis, il parcourt le champ funèbre, jetant l'eau sacrée et semant indistinctement ses prières sur le superbe mausolée comme sur

l'humble croix. Oh ! c'est bien ici le grand nivelle-  
ment des classes. La mort les rend tous semblables  
dans leurs couches, composées de quelques plan-  
ches et recouvertes de quelques pieds de terre. De  
chacun, il ne reste que les œuvres ; tous ont le  
même besoin : l'expiation. Aussi, comme les invoca-  
tions montent ardentes et ininterrompues. Puis on  
reprit aussi religieusement qu'au départ le chemin  
de l'Eglise, afin de demander la bénédiction du  
Saint-Sacrement. Les cloches se faisaient l'inter-  
prète de ces pauvres âmes, et de nouveau, nous  
conviaient au pied de l'autel ; aussi bien avant dans  
la soirée, on pria et l'on demanda pitié sans relâche.  
Le lendemain, même affluence au service et au salut.  
Oh ! comme nos pauvres défunts ont dû tressaillir  
de joie, en voyant, combien au Cateau, restaient  
inviolables et sacrées les traditions de piété et de  
vénération, pour leurs tombeaux. Certes, les Catésiens  
se sont montrés de vrais semeurs de prières. aussi  
qui pourrait douter que quelques pauvres âmes leur  
doivent leur entrée dans le Ciel ou du moins de  
grands soulagements à leur peine ?

Un CATÉSIEN.

---

## II HABITUDES PAROISSIALES

### I

*Heures des Offices.* — En semaine, les messes  
sur lesquelles on peut habituellement compter sont  
celles de six heures, de sept heures et de huit heures.

Les dimanches et fêtes d'obligation, les messes ont lieu à cinq heures et demie (messe des ouvriers), à six heures dix minutes, à sept heures, à neuf heures (messe des enfants, à dix heures (grand'messe), à midi.

Les vêpres sont fixées à trois heures pour les dimanches ordinaires et à quatre heures pour les jours de fêtes. Elles sont toujours suivies de la bénédiction du Saint-Sacrement.

En semaine, les saluts ont lieu les lundi, jeudi et vendredi, à cinq heures pendant l'hiver et à sept heures en été.

Chaque dimanche, il y a salut à six heures en hiver et à sept heures en été.

## II

*Saluts solennels.* — Le deuxième dimanche du mois, le salut est chanté en l'honneur de Saint Antoine de Padoue, et le quatrième dimanche en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes.

Les saluts de l'œuvre Saint Francois de Sales et de l'œuvre Sainte-Elisabeth sont chantés les dimanches les plus rapprochés de leur fête patronale (29 janvier et 19 novembre).

## III

*Le tarif diocésain et paroissial.* — On trouve chez M. Lesne les tarifs en vigueur dans le diocèse et dans la paroisse.

Ils ont été établis et réglementés par l'autorité ecclésiastique et approuvés par un décret du Président de la République Française, en date du

---

18 octobre 1880. En ce qui concerne les tentures et le matériel fourni par la fabrique, ils ont été soumis à l'approbation préfectorale et municipale. Le clergé et la fabrique, en les appliquant ne font qu'exercer un droit et accomplir un devoir, droit et devoir spécifiés dans les plus petits détails et contrôlés avec la plus grande rigueur.

---

## A PROPOS DE LIVRES

Aujourd'hui, tout le monde lit. Mais tout le monde n'a pas à sa disposition des livres variés et intéressants.

C'est pour en fournir à nos paroissiens que la bibliothèque a été fondée. Elle se trouve dans la rue Pasteur n° 36. Elle compte près de 2.500 volumes.

Les familles trouveront là des ouvrages se rapportant aux diverses branches des connaissances humaines, des romans honnêtes et attrayants, des livres qui instruiront tour à tour et récréeront sans ennuyer ni troubler.

Se procurer le Catalogue, que l'on vend au profit de l'œuvre

---

## F O N D A T I O N

de la maison des Religieuses Augustines  
au Cateau

Appelées au Cateau, en juillet 1849, pour donner des soins aux malades pauvres, tant à l'ambulance provisoire qu'à domicile, les Religieuses Augustines

sont demeurées à cet effet au Cateau jusqu'au 13 février 1850.

L'Administration de cette Ville appela ces mêmes Religieuses pour la tenue d'une salle d'asile, et un traité pour cet objet fut signé le 3 mai 1850.

Le 25 juillet 1851, le Bureau de Bienfaisance de la même ville conclut un traité avec la Supérieure Générale des dites Religieuses, pour leur conférer *uniquement* la charge de la distribution des secours du dit Bureau aux pauvres malades et infirmes et de visiter les dits malades et infirmes.

### Refuge

En mai 1863, la Révérende Mère Monique, Supérieure Générale des Religieuses Augustines, entreprit de transformer le Refuge.

Monsieur Charles Seydoux, riche propriétaire du Cateau, résidant à Paris, avait fait don d'un vaste bâtiment contigu à la maison habitée par les Sœurs.

Il accepta de plus le titre de bienfaiteur du nouvel établissement.

---

### ÉCOLE DE LA SAGESSE

L'asile de M. Seydoux qui a été fondé en 1852 est dirigé par les Filles de la Sagesse. Tous les enfants y sont admis et plus de 250 le fréquentent en ce moment. Deux grandes et magnifiques salles, bien aérées, chauffées par un calorifère, donnent le bien-être aux enfants, ainsi qu'une très grande cour où ils peuvent prendre leurs ébats.

Des classes ont été également fondées pour les petites filles des ouvriers de M. Seydoux.

Elles reçoivent l'instruction gratuitement. Chaque année un grand nombre de ces enfants obtiennent avec succès le certificat d'études. Ces enfants ont aussi chaque jour une leçon de couture.

Dans ce même établissement il existe aussi une réunion dominicale de jeunes filles ; cette réunion a pour but de maintenir la jeunesse en la récréant et en lui faisant prendre des habitudes honnêtes et chrétiennes. De plus, plusieurs de ces jeunes filles font partie d'une association d'enfants de Marie ; elles sont un sujet d'édification et d'émulation pour leurs compagnes.

## Hôpital Paturle

L'hôpital fondé par Madame Paturle est destiné à recevoir un nombre déterminé d'ouvriers des deux sexes de la ville, qui y trouveront les soins les plus complets pour les maladies momentanées ou accidentelles qui les mettraient dans l'impossibilité de se livrer au travail.

L'inauguration de cet établissement a eu lieu le 28 septembre 1861. Quatre sœurs, filles de la Sagesse, s'y dévouent nuit et jour.

## Œuvres destinées aux femmes chrétiennes

I. *L'Association des Mères chrétiennes.* — Cette œuvre s'adresse à toutes les mères de famille sans distinction ni exception.

Le 3<sup>e</sup> vendredi de chaque mois à huit heures, une messe est dite aux intentions des membres de l'œuvre. — Il y a instruction.

II. *La Conférence de charité* a pour but de visiter les pauvres de la paroisse et de les assister dans leurs besoins en leur procurant surtout des vêtements. — L'association se réunit tous les mois.

III. *L'Œuvre de la Visitation ou de la Sainte Famille.* — Messe à sept heures tous les dimanches et jours de fête. Une conférence par mois.

Deux sœurs Augustines appelées par M. le Doyen distribuent les secours.

Les deux sœurs visitent également tous les malades indistinctement. Elles portent aux pauvres des secours en argent et en nature.

---

### Œuvres s'adressant spécialement aux hommes

I. *La Messe des ouvriers.* — Depuis le mois de novembre 1897, une messe spéciale pour les ouvriers a lieu tous les dimanches et jours de fête à cinq heures et demie.

Toutes les semaines, nous avons la consolation de voir plusieurs centaines d'hommes réunis dans notre église pour prier Dieu, et accomplir un devoir important, recevoir du prêtre la bonne parole de l'Evangile.

II. *La Confrérie du Saint-Sacrement.* — Elle

se compose d'un nombre illimité de membres. Tous les hommes et les jeunes gens accomplissant le devoir pascal, peuvent en faire partie. — Tous les membres sont invités à assister aux processions du Saint-Sacrement qui ont lieu dans l'église tous les premiers dimanches du mois, le jour de l'Adoration perpétuelle et le mardi des Quarante-Heures.

III. *La Conférence de Saint-Vincent-de-Paul.* — Elle se réunit régulièrement tous les mercredis à huit heures du soir chez M. le Président. — Ses membres se consacrent à la visite et au soulagement des familles pauvres de la paroisse.

IV. *Le Cercle Saint-Joseph.* — Cette œuvre s'adresse spécialement aux ouvriers. — Elle a son local dans la rue du Collège, n° 52.

Un groupe de jeunes gens de ce cercle donne des séances récréatives qui sont un véritable régal pour ceux qui ont la bonne fortune d'y assister. Nos félicitations à ces jeunes artistes !!

---

## LE CATEAU A LOURDES

---

### MARIE SAVOIE

*Des Médecins compétents étudient en ce moment la guérison instantanée de Marie Savoie à Lourdes ; notre rôle est plus simple, nous faisons le récit de ce que nous avons vu.*

Ce fut cette année, le Dimanche 15 Septembre, que nous eûmes le bonheur de prendre le chemin de Lourdes. Hélas, depuis si longtemps, nous décompions les jours ; car Lourdes est l'aimant des coeurs pieux ; et puis, comme on l'a dit souvent, c'est le vestibule du Paradis, or, je vous certifie qu'on y est déjà bien heureux.

NOMBREUSES encore étaient les personnes accourues pour assister à notre embarquement. Il est vrai qu'un tel départ ne manque pas d'intérêt : ce sont les pèlerins avec leurs bagages, mais ce sont surtout les malades que chacun veut voir et approcher. On s'informe de leur état, on questionne sur la maladie. Ils sont sept qui se disposent à faire ce long et dur trajet ; l'un d'eux surtout attire particulièrement l'attention : c'est une jeune fille de vingt-quatre ans, Marie Savoie, étendue sur un grabat où la souffrance la tient clouée depuis longtemps, — actuellement elle paraît même à toute extrémité, et chacun de la plainte. Nous recueillons même au passage quelque appellation peu gracieuse à notre adresse : il paraît qu'il faut être inhumain pour emmener une telle mourante. Oh ! ici je proteste : se peut-il un cœur plus sensible et plus compatissant qu'un

œur de pèlerin. Mais c'est sous l'impulsion d'une foi inébranlable que nous agissons, c'est au Maître de la vie que nous allons, et, pourvu que Marie abaisse sur nos souffrants un regard de miséricorde, que nous importe les jugements des hommes sans foi et sans loi.

C'est au chant de l'*Ave Maris stella* et au cri de : Vive N.-D. de Lourdes ! que nous prenons possession de nos compartiments respectifs, nous promettant deux choses : prière continue, et pénitence, car contrairement à ce que l'on dit souvent, ce n'est précisément pas un voyage d'agrément que nous entreprenons : nous aurons ici bien des concessions à faire, bien des sacrifices à nous imposer : mais bah ! adouci, oublié par notre joyeux entrain, notre bonne gaieté, le sacrifice n'est qu'un charme de plus.

Cependant une cruelle épreuve nous était bientôt réservée. Voici que l'état de Marie s'est subitement aggravé, et le médecin, mandé en toute hâte, déclare que c'est merveille si elle atteint Bordeaux, et qu'il est urgent de lui administrer les derniers sacrements. Il semble qu'il n'y ait plus qu'un souffle qui la rattache à la vie : les membres déjà se raidissent, le visage est glacé et les battements du cœur ont brusquement cessé.

Ces assauts se renouvelèrent plusieurs fois durant le trajet ; à Tarbes, de nouveau on la crut morte. « Oh ! Notre-Dame, serait-ce pour en arriver là, que depuis trois mois, vous soutenez cette santé chétive ; est-ce pour en arriver là que vous l'avez amenée au pied de votre montagne miraculeuse ; si vous nous la reprenez dans ces conditions, les sarcarmes, les blasphèmes, ne manqueront pas de retentir au

milieu des sceptiques, des incrédules, et de la bande perdue qui ricane au Cateau. Non, non, votre cœur maternel aura pitié de nous !... » Et plus le mal fait de progrès, plus fortement s'enracine en nos âmes, l'intime persuasion que nous serons exaucés. Et courageusement passe et repasse en nos doigts le chapelet : Priez pour nous, maintenant...

Enfin nous foulons au pied ce sol sacré, véritable terre du miracle, royaume de la charité, terrain de la liberté catholique, où tant de chrétiens viennent s'abreuver aux sources surnaturelles qui jaillissent de la montagne, où tant de d'affligés viennent chercher le relèvement, tant de malades demander la santé ou la résignation, car le plus beau miracle est de les voir tous s'en retourner consolés et soumis aux desseins de la Providence. Après quelques paroles d'encouragements, et un dernier et affectueux bonsoir aux nôtres, nous les abandonnons aux Hospitaliers, qui avec le dévouement et la douceur d'une Sœur de Charité, les conduisent à l'hôpital des Sept Douleurs, où nous les retrouvons le lendemain, à demi reposés par le sommeil, sauf Marie Savoie, qui, ne pouvant dormir depuis longtemps, est extrêmement affaiblie. Durant les premiers jours de la semaine, ce fut pour elle des alternatives de haut et de bas. Quand la douleur torturait le plus atrocement ce pauvre corps, Marie, qui ne pouvait articuler aucun mot, avaler aucun aliment, que l'on soutenait uniquement par la respiration de l'éther ou de l'eau de Cologne, prenant alors son crucifix baisait amoureusement les plaies de son Sauveur, unissant, je dirai presque son agonie à la sienne. D'ailleurs, à la suite du Divin Maître, n'avait-elle pas accepté le calice de la souffrance et de l'amertume pour lui ramener des

pécheurs. Et Jésus semblait avoir accepté son offrande, car l'affection cardiaque dont elle est atteinte, fait ici de grands progrès : plus fréquentes et plus accentuées deviennent les crises ; les yeux mourants se retournent dans leur orbite, les muscles faciaux ont déjà les contractions des dernières luttes, les lèvres sont décolorées ; la Mort semble plus que jamais guetter sa proie. et si cet état se prolonge, la cruelle aura accompli son œuvre.

C'est après une nuit terrible que nous voyons se lever l'aube du vendredi. Marie vit de nouveau se renouveler sa plus grande épreuve : tour à tour l'on vint chercher sous ses yeux, les malades comme elle hospitalisés pour les conduire à la piscine, tandis qu'on lui refusait impitoyablement toute sortie. Et cependant, n'était-ce pas dans ce but que nous l'emménions de si loin ; et puis, il fallait se hâter : deux jours encore, et il faudrait repartir. Vers trois heures nous parvint de nouveau un ordre formel du médecin : « Elle n'ira pas vingt mètres, nous disait-il, et d'ailleurs avant deux heures elle aura rendu le dernier soupir. » Triste sentence, pleine d'angoisse pour nos cœurs. Cependant dès que Marie revint à elle, elle supplia avec énergie qu'on l'emménât. Je guérirai demain, peut-être aujourd'hui, avait-elle dit.

Il faisait alors une épouvantable tempête : une de ces violentes bourrasques particulières aux pays de montagnes, les éléments déchaînés semblaient se liguer contre nous, et nous restions là, balancés entre la défense du médecin et cette suppliante instance de notre malade ; il nous semblait cependant qu'une puissance invisible, nous faisait un devoir d'espérer.

C'est alors que nous vint la pensée d'un héroïque

acte de foi, un de ceux dont de N.-S. a dit, qu'ils transporteraients les montagnes. Avec d'inouïes précautions, on glissa le matelas sur une douce voiturette, et brancardiers et infirmiers de l'accompagner en récitant le chapelet. Il fallait éviter avec soin le moindre choc, aussi mit-on une demi-heure pour accomplir ce court trajet qui nécessite à peine quelques minutes. On eut dit un convoi funèbre, et, lorsque sur notre passage, je voyais quelque pèlerin se découvrir, et respectueusement, saluer la souffrance-en murmurant: « Oh ! N.-D de Lourdes, guérissez-là, » je ne pouvais retenir mes larmes. C'est directement à la piscine que nous la conduisons, où, devançant son tour, on l'introduit immédiatement tandis qu'on la recommande aux prières de la foule. Qui n'est venu ici, ne sait pas ce que c'est que prier, ne sait pas la violence que l'on fait au cœur de Dieu. Son passage a excité la plus émouvante compassion. Qui d'ailleurs ne connaît maintenant la malade du Cateau ? Aussi tous les genoux sont en terre, les regards sont vers le Ciel, les bras sont en croix : O Marie guérissez-la ! Montrez-vous sa mère ! Relevez-la pour la gloire de votre Fils ; je vous salue Marie...

On la ramène évanouie, et c'est alors vers la grotte que nous nous dirigeons. La Sainte Vierge est encore là, sur ce rocher que son pied virginal a touché; là, elle est entourée de ces trophées de béquilles, qui proclament hautement sa puissance, attestent ses miracles et son amour pour ses enfants; là, dans cette excavation, où elle demanda prière et pénitence. Et n'est-ce pas pour répondre à ses désirs que se presse cette multitude?

Sous le regard maternel de l'Immaculée, notre-mourante a ouvert les yeux et murmuré: « La Vierge-

me regarde ! » Oh ! alors quelle confiance dans nos coeurs ! Si Marie la regarde, comment ne la guérirait-elle pas, elle, la Mère miséricordieuse ? Comment n'aurait-elle pas pitié de tant de souffrances, couronnant un si jeune front ? Et l'on redit le chapelet entremêlant chaque *Ave Maria* d'une ardente supplication : « Notre-Dame de Lourdes, guérissez-là pour la conversion des pécheurs !... »

C'est maintenant vers nous que s'abaissent les yeux de notre Mère ; à notre tour, elle semble nous inviter à l'espérance et remplir nos coeurs d'une ferme assurance que nous allons être exaucés. Vite, nous nous rendons sur la place du Rosaire où doit avoir lieu la procession du Saint-Sacrement. La pluie semble ne vouloir laisser aucun répit, et cependant tous les malades sont déjà là, rangés sur l'Esplanade, de chaque côté de l'hémicycle qui les entoure de ses longs bras, pour les ramener au pied même de son Temple. A l'autre extrémité, la Vierge Couronnée, les mains jointes, et les dominant tous, nous apparaissait comme une douce Médiatrice entre le ciel et la terre ; et derrière les malades, ces milliers de pèlerins qui se pressent, et s'agenouillent les bras en croix, le regard vers le ciel. Parfois on se frappe la poitrine et l'on s'humilie. *Parce Domine, parce populo tuo...* Oui, Seigneur nos péchés entravent vos grâces, mais nous les expierons ! » Où est donc cette France que des sectes malhonnêtes veulent impie et incrédule, promenant partout l'athéïsme ? Je ne vois ici que des coeurs repentants, des fronts dans la poussière, des âmes dévouées. Oh ! Notre-Dame de Lourdes compte encore dans notre patrie d'innombrables enfants qui lui sont attachés, et Lourdes restera toujours le paratonnerre de la France.

La procession se déroule à nos pieds et déjà retentit la petite clochette annonçant le passage du Très Saint-Sacrement.

La prière, les supplications jaillissent de tous les cœurs comme un torrent. Hosanna au Fils de David!... Vous êtes la Résurrection et la Vie!... Seigneur sauvez-nous, nous périssossons., dites une parole et je serai guéri!... Seigneur, hâtez-vous de nous secourir! Et tandis que la foule hâletante de foi et d'amour s'épanche en de ferventes invocations, le Saint-Sacrement tour à tour se repose sur la tête de chaque malade. C'est le même Jésus, qui autrefois en Galilée a semé tant de guérisons sous ses pas; il est là avec la même compassion et la même puissance; pourquoi, avec le même accent de bonté, ne dirait-il pas comme aux paralytiques de l'Evangile: Levez-vous et marchez...

Avec une immense impatience, agenouillés à côté de Marie Savoie, nous attendons la venue du bon Maître. Le voici, il passe, mais ne guérit pas! Avec quelles supplications nous le poursuivons de nouveau, les bras s'étendent, les larmes coulent; « O Jésus, vous avez dit: Demandez et vous recevez... Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom vous sera accordé... C'est en votre nom, c'est pour le triomphe de votre gloire que nous vous implorons; notre paroisse est bien ingrate, mais cette guérison vous ramènera des cœurs; et nous, témoins de votre puissance et de votre amour, nous vous en aimerons davantage, nous publierons vos bontés! »

Le Dieu de l'Eucharistie va traverser la foule et gagner le parvis du Rosaire. « Si je pouvais avoir une seconde bénédiction, murmure Marie, je guérirai ». On avance la voiture de quelques mètres et par un



UN GROUPE DE BRANCARDIERS.



DÉPART DE L'HOPITAL POUR LES PISCINES.



RETOUR DES PISCINES.



privilège spécial, M. le vicaire général, qui portait le Saint Sacrement, la bénit de nouveau. Immédiatement, poussée par une force invincible, la mourante se relève d'elle-même, et les bras étendus, le visage radieux, elle adresse en son cœur une fervente action de grâce. La foule se confond en hoannas à la gloire du Sauveur.

Jésus ne semble-t-il pas ici nous montrer de combien de grâces nous nous sommes privés en refusant les bénédictions que chaque année il répandait sur son passage en traversant les rues de notre cité. Admirons son extrême bonté : on l'accable chez nous de haine, on l'abreuve d'injures, il y répond par des biensfaits et des grâces ; on le relègue dans son temple, on l'y tient prisonnier, et lui, s'avance au-devant de nos malades, pour les relever et les guérir ! On barre le passage au Saint-Sacrement au Cateau, et c'est le Saint-Sacrement qui, à Lourdes, bénit et qui guérit une enfant du Cateau.

La multitude est délirante ; c'est à qui approchera la privilégiée de Jésus, à qui contemplera ce corps, il y a une seconde encore inerte et glacé, maintenant plein de vie. On la porte en triomphe, on la mène, au chant du magnificat, au bureau des constatations médicales, où l'on put se convaincre que le souffle qui existait au cœur avait complètement disparu, et qu'elle était radicalement guérie. Le soir, elle mangea ce qu'elle n'avait pas fait depuis longtemps.

Le lendemain, je rencontrais un docteur bien connu, je lui demandais : — Docteur, que pensez-vous du cas de Marie Savoie. — Le cas de Marie Savoie est un cas extraordinaire. Nous ne pouvons pas expliquer avec notre science comment le souffle au cœur s'est arrêté et ait disparu subitement. Ce

que la science ne peut expliquer, la foi l'explique facilement. Il faut croire à l'intervention de Dieu, il faut croire à l'intervention de la Sainte Vierge. Il faut bien se rendre à l'évidence, le Sauveur a guéri l'enfant malade qui avait confiance, et qui priait.

Le cœur débordant de reconnaissance, on chanta un superbe Magnificat dans la chapelle de l'hôpital, et la nuit suivante, à l'adoration nocturne, le Nord entonna un magnifique Te Deum. Ce fut alors une procession ininterrompue qui défila pleine de reconnaissance devant Notre-Dame et le surlendemain avant de reprendre la route, notre malade d'hier alla baisser le rocher miraculeux et remercier la Vierge à qui elle devait tant. C'est sans matelas et dans un compartiment ordinaire qu'elle revint au Cateau, où elle continue à dérouter les incrédules qui l'ont vue au départ, et à porter les fidèles à la confiance en Marie.

Puisse Notre-Dame de Lourdes, permettre que nous n'oubliions jamais la faveur insigne qu'elle nous a accordée et la reconnaissance que nous lui avons vouée.

UN TÉMOIN OCULAIRE.

---

## ÉRECTION D'UN CALVAIRE AU CIMETIÈRE DE MAUROIS

Le 18 Août 1901, demeurera pour les habitants de Maurois une date inoubliable.

Ce jour-là, Monsieur le Doyen du Cateau vint bénir le Calvaire érigé au nouveau cimetière, sur le chemin de Reumont. Cette bénédiction se fit au milieu d'une foule immense accourue pour assister à la cérémonie.

La voie que devait suivre le cortège sur un espace de près d'un kilomètre était admirablement décorée. De magnifiques sapins, parés de roses et reliés par des banderolles multicolores se succédaient depuis l'église jusqu'au cimetière ; de distance en distance, se dressaient des arcs-de-triomphe, tous différents, tous plus beaux les uns que les autres ; les maisons étaient décorées avec beaucoup de goût : c'était un coup d'œil réellement féerique. « Quel dommage, répétaienr les habitants de Maurois, que cela ne soit que pour une journée. »

A trois heures et demie, le cortège sortait de l'église, et s'avancait au milieu des rangs pressés de la foule, protégé avec beaucoup de zèle par les pompiers d'Honnechy, en uniforme.

Sous la conduite de Saint Louis et du sire de Joinville, très fiers sur leurs chevaux caparaçonnés, des cavaliers, costumés en croisés, ouvrent la marche.

Puis la Croix portée par les enfants de chœur ; la bannière de Saint Nicolas, patron de la paroisse,

portée par les garçons de la première Communion ; la Musique Municipale, avec sa bannière, jouant des marches religieuses ou funèbres.

De tout petits garçons, habillés en blanc avec des écharpes rouges, portent de petites croix rouges, et entourent le faisceau symbolique des Instruments de la Passion, comme pour prononcer et résumer le sens du cortège qui va se dérouler.

Les vertus chrétiennes, la Foi, l'Espérance, la Charité, qui prennent leur racine dans la Croix, sont figurées par leurs symboles, qu'entourent avec des bouquets blancs, verts et rouges des jeunes filles habillées des mêmes couleurs

Alors commence la vie de Notre-Seigneur.

C'est d'abord l'Enfant Jésus porté dans sa Crèche et entouré par les Anges. La tenue parfaite et l'immobilité du petit enfant qui représentait Jésus, étaient l'objet de l'admiration universelle.

C'est Jésus dans son enfance avec le petit Saint Jean-Baptiste qui conduit un joli petit mouton, pas trop rebelle.

C'est la Sainte Famille, avec Saint Joseph à la barbe vénérable, protecteur de Marie et de Jésus, et n'hésitant pas à porter l'enfant dans ses bras, lorsque les cailloux sont trop rudes pour les petits pieds nus, chaussés seulement d'une légère sandale.

Puis viennent les docteurs de la Loi, graves, majestueux entourant le Grand Prêtre et Jésus qu'ils regardent avec étonnement, tandis qu'ils déroulent à leurs yeux les enseignements des Ecritures.

Ce sont ensuite les douze Apôtres, en tête desquels marchent les trois confidents du Maître, saint Pierre, saint Jacques et saint Jean.

L'Ange de l'Agonie, avec sa robe rouge et son calice, nous avertit que la passion approche.

Sainte Véronique, entourée d'un groupe de filles de Jérusalem, porte le voile sur lequel est imprimée la face du Sauveur.

Arrive enfin le groupe principal, le groupe de la Passion. En avant, des juifs portent les instruments du supplice, l'inscription, l'échelle, la lame, les cordes, les marteaux, les clous. Sous la conduite d'un centurion, une quinzaine de soldats romains, précédés des faisceaux, armés de lances et de boucliers, traînent, conduisent, entourent le Christ vêtu de rouge et couronné d'épines, qui porte sa Croix, aidé par Simon le Cyrénien.

Derrière ce groupe saisissant, viennent la Mère des Douleurs, saint Jean, le disciple bien-aimé, Marie-Madeleine et un groupe de saintes Femmes dont les robes noires et les voiles violets traduisent expressivement le deuil.

Vient ensuite un groupe considérable de martyrs, précédés par sainte Catherine, sainte Cécile et sainte Philomène tenant dans leurs bras les instruments de leurs supplices. Il y en a de toutes les tailles et de tous les âges : toutes portent une palme, symbole du martyre et de la victoire ; toutes sont habillées en blanc, comme les martyres qui mouraient pour la Croix dans les amphithéâtres romains.

Derrière les martyrs, arrive la mère de l'empereur Constantin qui mit fin aux persécutions. Elle a sa place toute naturelle dans ce cortège de la Croix, non seulement parce que le 18 Août est le jour de sa fête, mais parce que c'est elle qui retrouva la vraie Croix sous les débris où elle était restée pendant

plusieurs siècles. Entourée de ses demoiselles d'honneur, elle porte majestueusement une relique de la vraie Croix.

Elle précède immédiatement le Christ. Sur un char traîné par six chevaux blancs caparaçonnés, et entouré par les membres du Conseil de Fabrique et du Conseil Municipal, en grande tenue, le Christ est couché ; à ses pieds, des anges à genoux dont les ailes dorées reluisent au soleil, l'adorent et prient. Monsieur le Maire, ceint de son écharpe, Monsieur l'Adjoint, Monsieur le Président et Monsieur le Trésorier de la Fabrique, tiennent les quatre coins du drap blanc capitonné sur lequel repose le Christ.

Le Clergé suit ce char d'honneur. Un très grand nombre de prêtres, parmi lesquels les paroissiens de Maurois sont heureux de retrouver M. Metsu, leur ancien curé, entourent M. le Doyen du Cateau, faisant retentir les chants religieux qui conviennent à cette belle cérémonie.

On peut bien dire que le cortège était très beau par le choix et le bon goût des costumes, très soignés et très conformes à la vérité historique, par le choix et l'harmonieuse disposition des groupes, par la tenue admirablement digne et chrétienne de tous ceux qui en faisaient partie. Aussi ce n'était, sur tout le parcours, de la part des étrangers accourus de partout, qu'un cri d'étonnement et d'admiration.

Une foule immense, de plusieurs milliers de spectateurs, envahit et remplit le cimetière, dont le milieu était réservé au cortège. Au pied de la croix, dominant cette imposante assemblée, M. l'abbé Delplanque, professeur de réthorique au collège Notre-Dame des

Victoires à Roubaix (1), prononça un éloquent discours. Après de délicates félicitations adressées à la famille Duquesne, dont la générosité a permis d'ériger ce magnifique Calvaire, à M. le Maire et au Conseil municipal dont le zèle et l'intelligence ont mené à très bonne fin cette entreprise difficile, à M. le Curé qui a mis tout son dévouement au service de tous, aux paroissiens qui ont contribué avec tant de générosité et d'unanimité au succès de cette belle fête, à M. le Doyen, aux prêtres et à tous ceux qui assistaient avec tant de recueillement à cette pieuse cérémonie, il montra, dans un langage élevé mais intelligible pour tous, l'histoire, les épreuves et les grandeurs de la Croix ; il fit voir en elle la consolation des malheureux, l'espoir et la force des mourants, la suprême protection des morts, et il demanda à Dieu de bénir cette terre où tous iront reposer un jour et sur laquelle va planer désormais la croix de Jésus Christ. Après ce sermon qui fit une très profonde impression et fut écouté au milieu du plus religieux silence, M. le Doyen bénit le Christ qui fut aussitôt hissé au sommet de la Croix : ce grand Christ étendant ses bras blancs et s'élevant entre le ciel et la terre, ce silence haletant et solennel de la foule, était saisissant. Lorsque les clous eurent définitivement attaché le Christ à la croix, un *De Profundis* fut chanté solennellement pour les fidèles trépassés, pendant que les larmes coulaient de bien des yeux. Puis tous, émus et réconfortés, reprirent le chemin de l'église dans l'ordre le plus édifiant.

Le lendemain, à onze heures, un service solennel

---

(1) Depuis, professeur de littérature aux Facultés catholiques de Lille.

fut chanté pour tous les fidèles défunt de la paroisse : une foule très nombreuse et très recueillie y assista, priant avec piété et écoutant religieusement l'allocution émue et émouvante de M. le Curé.

Il faut le dire hautement, ce qui a permis d'obtenir un pareil succès, c'est le dévouement, la générosité et l'entrain avec lesquels tous les habitants de Maurois ont préparé cette belle fête ; ils peuvent être légitimement fiers du résultat parce qu'ils y ont tous travaillé avec ardeur. Tous conserveront dans leur cœur le souvenir de cette belle fête, de ses splendeurs, de son recueillement, de ses enseignements ; elle leur rappellera la mort à laquelle ils doivent se préparer par une vie honnête et chrétienne.





Grand-Père et Grand'Mère lisent avec ravissement le récit de la guérison de Marie Savoie.

« C'est le cas de se faire Capucin », dit Grand'Mère.  
Nom d'une pipe, oui ! répond Grand-Père.



NOS SOLDATS EN CHINE.